

# Insee Conjoncture

Picardie



N°5

Mai 2015

## Le bilan économique

### La reprise se fait attendre en Picardie



### Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2015. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

### Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible  
/// Absence de résultat due à la nature des choses  
e Estimation  
p Résultat provisoire  
r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente  
n.s résultat non significatif  
€ euro  
M Million  
Md Milliard

# Avant - propos

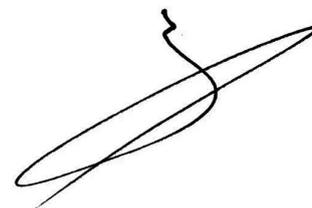
Chaque année, l'Insee Picardie vous propose un Bilan économique de l'année écoulée mettant en perspective les faits et chiffres marquants de la conjoncture régionale au regard des grandes tendances dressées dans le bilan conjoncturel national.

Inscrit dorénavant dans la collection « Insee Conjoncture », cet éclairage annuel, utile au débat local et à la décision publique, est mené simultanément dans toutes les régions françaises. Il complète ainsi les notes trimestrielles et tableaux d'indicateurs régionaux diffusés régulièrement autour des thèmes du marché du travail, de l'emploi, des entreprises et du tourisme.

Si la réalisation de ce travail est pilotée et coordonnée par l'Insee, ce diagnostic partagé résulte de la mise en commun de l'expertise de neuf partenaires de différents services statistiques de l'État et d'autres organismes représentant un collectif de vingt rédacteurs.

Qu'ils soient tous vivement remerciés de cette précieuse collaboration au service d'une meilleure connaissance de l'économie de la Picardie et de ses enjeux.

Le Directeur régional de l'Insee Picardie

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, identifying the signatory as Arnaud Degorre.

Arnaud Degorre



# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>Contexte</b>	
<b>Synthèse régionale</b>	<b>6</b>
La reprise se fait attendre en Picardie	
<b>Contexte national</b>	<b>7</b>
En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère	
<b>Brèves</b>	<b>8</b>
Brèves de l'année 2014	
<b>Emploi-Chômage</b>	<b>12</b>
<b>Emploi</b>	
La dégradation de l'emploi se poursuit	
<b>Chômage</b>	
Le taux de chômage repart à la hausse	
<b>Demande d'emploi</b>	
Une croissance contenue de la demande d'emploi	
<b>Politiques d'emploi</b>	
Déploiement des emplois d'avenir et baisse des entrées en apprentissage	
<b>Minima sociaux</b>	
8,6 % des Picards sont couverts par le RSA	
<b>Entreprises-Économie</b>	<b>22</b>
<b>Démographie d'entreprises</b>	
Une légère baisse des créations d'entreprises	
<b>Commerce extérieur</b>	
Réduction du déficit commercial	
<b>Finances des collectivités territoriales</b>	
Diminution de l'épargne brute des communes et départements	
<b>Secteurs d'activité</b>	<b>28</b>
<b>Agriculture</b>	
Moisson 2014 : du blé en quantité mais de moindre qualité	
<b>Industrie</b>	
Une année fragile pour l'industrie	
<b>Construction</b>	
La reprise se fait attendre	
<b>Tourisme</b>	
Léger recul de la fréquentation hôtelière	
<b>Transport</b>	
Aéroport de Beauvais Tillé : plus de 4 millions de voyageurs transportés	
<b>Commerce</b>	
Une année difficile pour le commerce picard	
<b>Définitions</b>	<b>40</b>

# Brèves de l'année 2014

Florence Dilly, Insee

## Janvier

Sylvia Pinel, la ministre du Commerce et de l'artisanat a visité mardi 7 janvier la plateforme de Sarenza.com à Beauvais, leader de la vente de chaussures sur internet. La plateforme Alpha Direct Services (ADS) expédie quotidiennement des chaussures de 700 marques différentes en France et dans une trentaine de pays européens. Au terme d'un projet d'extension, ADS stockera pour Sarenza un million de paires de chaussures. Cette visite a mis un coup de projecteur sur une forme de commerce qui connaît une explosion sans précédent.

La Chambre de commerce et d'industrie régionale innove en mettant en place un guichet unique permettant d'assister le créateur d'entreprise dans toutes ses démarches, une expérience unique en France. La CCIR a décidé de célébrer le 30<sup>e</sup> anniversaire des centres de formalités des entreprises en les transformant en guichets uniques.

Claude Gewerc, président du Conseil régional de Picardie, et Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, ont posé la 1<sup>e</sup> pierre d'un pôle unique en Europe de valorisation de la biomasse oléagineuse : le Biogis Center, le tout nouveau cœur technologique de PIVERT : Picardie Innovations Végétales, Enseignements et Recherches Technologiques. Le Biogis Center sera articulé autour de plusieurs pôles (laboratoires, ateliers, zones techniques), il s'élèvera d'ici le printemps 2015 sur 4 000 m<sup>2</sup> au parc technologique des Rives de l'Oise à Venette.

Claude Gewerc, président du Conseil régional de Picardie, et Bernard Beignier, recteur de l'Académie d'Amiens, ont inauguré mardi 14 janvier, le campus des métiers et des qualifications à Saint-Quentin. Destiné à revaloriser l'enseignement professionnel, ce campus constitue un pôle composé d'une dizaine d'établissements d'enseignement (lycées, centres de formation...) et de partenaires industriels. Leur objectif est de proposer une offre de formation complète adaptée au monde du travail dans des secteurs pourvoyeurs d'emplois.

## Février

Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur a visité lundi 3 février plusieurs entreprises dans la région et a échangé avec les partenaires de l'export sur l'élaboration du Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises. La Picardie a profité du passage de la ministre à Amiens pour lancer l'élaboration de ce plan. Il vise à encourager et aider les entreprises picardes à se développer hors de nos frontières.

Le 6 février, l'ensemble de la communauté éducative picarde s'est réunie à Amiens pour un séminaire concrétisant l'élaboration du Projet Éducatif Régional Global pour la Picardie. Celui-ci prend la forme d'un plan d'action triennal (juin 2014 à 2017), il a pour vocation de donner une vraie cohérence aux politiques publiques en faveur de la jeunesse picarde, et prend place dans la démarche Réussite éducative partenariale menée par la Région depuis 2010.

Avec 500 éoliennes et l'ambition d'atteindre les 1 000 éoliennes en Picardie d'ici 2020, la Région a décidé de tirer partie de cette filière en pleine expansion en créant la plate-forme Windlab installée dans les locaux de la cité scolaire d'Amiens. Il s'agit d'un centre de formation, de recherche et d'informations aux métiers de l'éolien qui a ouvert en septembre dernier et a été inauguré en présence de deux consortiums de chefs d'entreprise intéressés par le recrutement futur de techniciens.

Alors que le bâtiment sort de terre à Méaulte dans la Somme, le projet IndustriLab axé sur la recherche et les technologies du futur prend forme. Ce projet a pour objectif de créer une plateforme technologique ouverte à toutes les entreprises, et dédiées aux Domaines d'Activités Stratégiques tels que l'ingénierie de produits innovants, l'ingénierie de processus, la robotique du futur. La Région a souhaité faire un pôle d'innovation ouvert à l'ensemble des filières avec le double objectif d'améliorer l'efficacité de la chaîne de production, et favoriser la

recherche afin d'aider l'industrie à créer des emplois à haute valeur ajoutée.

Les nouvelles délimitations des cantons ont été validées dans les trois départements picards par le Conseil d'État par décret des :

- 21 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de l'Aisne,
- 20 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de l'Oise,
- 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de la Somme.

## Mars

Le neuvième Printemps de l'Industrie placé sous le signe de l'Europe s'est déroulé du 20 mars au 13 avril 2014. Pendant trois semaines, plus de 130 entreprises, laboratoires et centres de recherche ont ouvert leurs portes. Cette manifestation a été rythmée par de nombreux temps forts : visites d'entreprises, projections de films et des expositions, conférences et débats, portes ouvertes de laboratoires, visites du patrimoine industriel picard...

Les élections municipales ont eu lieu les 23 et 30 mars 2014 pour le renouvellement des conseils municipaux de toutes les communes françaises. Pour la première fois, les conseillers communautaires représentant les communes de plus de 1 000 habitants au sein des intercommunalités à fiscalité propre ont également été élus en même temps et sur le même bulletin, alors que les représentants des communes de moins de 1 000 habitants sont déterminés par l'élection des maires et adjoints. Le député-maire sortant, Xavier Bertrand a été élu dès le premier tour à Saint-Quentin. Caroline Cayeux, sénateur-maire sortant de Beauvais a été élue au second tour. Brigitte Fouré retrouve le fauteuil de maire d'Amiens qu'elle avait occupé de 2002 à 2007, assurant l'intérim de Gilles de Robien devenu ministre.

La commune de Montdidier dans la Somme a accueilli Thierry Repentin, ministre délégué aux Affaires européennes, venu visiter les différents équipements fonctionnant aux énergies renouvelables. La ville a reçu des fonds

européens pour son parc éolien, pour la chaufferie au bois et pour des opérations d'isolation. Le partenariat mis en place avec la région Picardie a permis la mise en œuvre des projets avec la volonté de faire un lieu expérimental pour l'énergie en relation avec l'Ademe.

#### Avril

Les commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale débutent en France et s'étaleront sur quatre ans. La Picardie est une des régions où les commémorations seront nombreuses. Leur organisation a été confiée à chaque département, par le biais des Comités départementaux du Centenaire, lesquels ont été chargés de proposer à la Mission du centenaire les projets susceptibles de pouvoir bénéficier du label national centenaire 14-18. 79 projets picards ont été retenus pour le label Centenaire. Après l'obtention de celui-ci, chaque projet peut obtenir un soutien financier. L'année 2014 est une phase de test avant les deux années charnières 2016 et 2018.

Anne Houtman, chef de la représentation en France, de la Commission européenne, s'est rendue en Picardie vendredi 4 avril afin de découvrir plusieurs projets financés par les fonds européens. Après avoir rencontré Hervé Bouchaert, préfet de l'Aisne, Anne Houtman a tenu au Conseil général une conférence sur la stratégie de l'Europe 2014-2020 basée sur trois priorités : une croissance intelligente, une croissance durable et une croissance inclusive.

Jean-François Cordet, préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, a donné le coup d'envoi d'un Pacte territorial triennal 2014-2016 pour l'emploi des personnes en situation de handicap dans les fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière de la région. Le pacte doit favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi. Il s'agit d'accompagner les employeurs publics qui embaucheraient des personnes handicapées ou de maintenir l'emploi de salariés devenus handicapés, grâce au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique. Cet organisme collecte notamment les pénalités payées par les employeurs publics qui n'atteignent pas 6% de travailleurs handicapés dans leur effectif.

Le 25 avril, la ligne Paris-Laon est devenue la première en Picardie à

bénéficier du nouveau Train Express Régional, le Régiolis. Intégralement fabriqué en France, ce train est éco-responsable et offrira un meilleur confort aux usagers. Les rames ont été conçues pour être facilement accessibles. Après Paris-Laon, c'est la ligne Tergnier-Amiens qui bénéficiera du Régiolis.

Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports est venue à Amiens lundi 28 avril présenter le calendrier de mise en œuvre de la refonte de la politique de la Ville. Après une réunion de travail avec les élus locaux, Najat Vallaud-Belkacem s'est rendue dans le quartier nord accompagnée d'élus, la ministre a visité le chantier de rénovation urbaine de la résidence Petit-Gounod. À l'Atrium, elle a assisté à la signature de deux contrats emploi d'avenir, puis elle a échangé avec les acteurs locaux de l'emploi afin de faire le point sur le travail mené sur le terrain par ces partenaires pour aider les habitants à retrouver un travail ou une formation. La ministre a profité de cette visite pour annoncer que 600 millions d'euros seront consacrés pour soutenir le développement des entreprises et des commerces de proximité dans les quartiers populaires.

#### Mai

Spécialisée dans la transformation des oléagineux et des protéagineux, l'entreprise Novance implantée sur les rives de l'Oise à Venette vient de lancer le projet Sensas dont l'objectif est de remplacer le silicone dans les produits cosmétiques par des produits issus du végétal, une initiative innovante. Pour mener à bien ce projet, l'entreprise s'est associée à l'Université de technologie de Compiègne, à l'École supérieure de chimie organique et minérale située à Compiègne et au laboratoire Labosphère, spécialisé en formulation cosmétique à Beauvais. Près d'un million d'euros va être investi dans ce projet dont les recherches déboucheront d'ici trois ans.

Les élections européennes ont eu lieu le 25 mai afin d'élire 74 députés européens, dont 10 en Picardie (circonscription Nord-Ouest). L'Union européenne mobilise une part importante de son budget en faveur du développement des territoires, au travers notamment du Fonds européen de développement régional, du Fonds social européen et du Fonds de développement européen agricole pour le développement rural. Sur la période 2014-2020, la Picardie

bénéficiera de 436 millions d'euros de fonds européens.

La Picardie a été choisie avec cinq autres régions pour expérimenter un « permis unique » pour les parcs éoliens, une procédure qui permet la fusion de toutes les autorisations par une seule procédure pour les projets classés pour la protection de l'environnement. Ce dossier est piloté par Jean-François Cordet, préfet de région, préfet de la Somme en collaboration avec les préfets de l'Oise et de l'Aisne. Cette mesure destinée à alléger les démarches administratives des sociétés a été dévoilée mi-avril parmi les 50 premières mesures faisant partie du « choc de simplification » annoncé par François Hollande en mars 2013.

Le projet de piétonisation de la place Jeanne Hachette à Beauvais a été validé et présenté lundi 12 mai au conseil municipal et verra le jour en 2015. Les paysagistes, urbanistes et ingénieurs de l'agence Babylone en charge du projet, ont présenté aux élus ce que sera l'hyper-centre de Beauvais. Les piétons remplaceront les véhicules, le revêtement de la nouvelle place sera entièrement refait. Face à l'hôtel de ville, les urbanistes ont conçu un miroir d'eau moderne, un nouveau mobilier urbain sera installé ainsi qu'une aire de jeux agrandie. Plus de trois millions d'euros sont prévus pour redessiner la nouvelle place Jeanne-Hachette.

#### Juin

Le préfet a accueilli samedi 7 juin à Villers-Bretonneux dans la Somme Tony Abbott, Premier ministre australien venu visiter les sites de mémoire de la Première Guerre mondiale. Il est allé à la rencontre des élus locaux avant d'inaugurer les travaux d'aménagement des abords du Mémorial. Il a ensuite rencontré les élèves de la commune à l'école Victoria, dont la construction avait été financée par des dons australiens. Il a conclu sa visite par un passage au Musée Franco-australien, en présence du sous-préfet de Péronne, en charge du Centenaire de la Première Guerre mondiale dans la Somme. Il s'est ensuite rendu au mémorial de Thiepval, à Pozières puis à Albert avant de regagner Paris pour une rencontre avec François Hollande.

La ministre de la Ville Najat Vallaud-Belkacem a présenté la nouvelle carte de la géographie prioritaire, mardi 17 juin, lors des Journées nationales d'échanges

des acteurs de la rénovation urbaine. La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a été promulguée le 21 février. Environ 1 200 quartiers prioritaires de la politique de la ville seront désignés sur un critère unique, la concentration de la pauvreté calculée à partir du revenu des habitants. Deux programmes vont être mis en place pour rénover les zones les plus en difficulté : le nouveau programme national de renouvellement urbain et le Contrat de ville qui remplacera les différents dispositifs existant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Deux cents quartiers ont été désignés en France dont huit en Picardie. Il s'agit des quartiers Europe à Saint-Quentin, Argentine et Saint-Lucien à Beauvais, Clos des Roses et La Victoire à Compiègne, Les Hauts de Creil/Plateau Rouher à Creil, Quartiers Nord et Étouvie à Amiens.

### Juillet-Août

Pour réduire le coût de la construction du canal Seine-Nord, le ministre des Transports, Frédéric Cuvillier, a demandé au député Rémi Pauvros, de reconfigurer l'ouvrage. Le nouveau projet serait confié à un maître d'œuvre public à la place du partenariat public-privé. Rémi Pauvros a proposé de conserver un canal à grand gabarit de 106 km de long sur le même tracé à l'exception d'une dizaine de kilomètres où il propose de réutiliser le canal du Nord.

La Région a signé le 1<sup>er</sup> contrat « Picardie Pass Rénovation » du service public de l'efficacité énergétique. Ce dispositif créé en septembre 2013 a été initié par la Région et porté par la Régie du Service public de l'efficacité énergétique. Il s'agit d'une première en France, qui consiste à accompagner les ménages picards dans la rénovation et l'isolement de leur logement pour diminuer leur consommation d'énergie de 50 % à 75 %.

La Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale, chargée de la coordination des manifestations liées à la commémoration de la Première Guerre, a choisi la CCIR pour présenter les 115 projets retenus en Picardie. Des chefs d'entreprise étaient également conviés dans une optique de mécénat. La région, très touchée par le conflit, porte un intérêt tout particulier pour ce centenaire.

Nicole Klein a été nommée préfète de la région Picardie et préfète de la Somme en Conseil des ministres du 30 juillet. Elle

remplacera Jean-François Cordet, nommé préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord et préfet du Nord.

### Septembre

Le 8 septembre, le CHU Amiens-Picardie a débuté la première étape de son regroupement d'activités avec l'installation de deux tiers de l'offre de soins sur le nouveau bâtiment, et le maintien d'un tiers de l'offre sur l'hôpital nord pendant la phase de réhabilitation d'une partie du site sud. L'ensemble des activités médecine, chirurgie et obstétrique seront regroupées définitivement en 2016 sur le site sud, dans le nouveau bâtiment de Salouël dans la Somme entièrement neuf de 120 000 m<sup>2</sup> avec des équipements de pointe et un nouveau plateau technique. Le site de Saint-Victor conservera les activités de moyen et long séjour gériatrique, ainsi que les soins palliatifs.

Rouvroy dans l'Aisne accueille un centre de maintenance éolien. L'endroit a été choisi pour son intérêt stratégique. Il est au centre géométrique des parcs éoliens implantés par EDF dans la région. Le groupe exploite dix sites éoliens en Picardie, dans le Nord-Pas-de-Calais et la Haute-Normandie. Cinq d'entre eux se situent dans l'Aisne.

Un peu plus de 3 500 « grands électeurs » ont voté dimanche 28 septembre pour des élections sénatoriales. Six sièges étaient à renouveler dans l'Aisne et la Somme.

### Octobre

Le Centre de Formation d'Apprentis de Nogent-sur-Oise se modernise. Il a inauguré mercredi 1<sup>er</sup> octobre son nouveau "Pôle d'excellence automobile". Après plusieurs mois de travaux, un plateau technique, dans le prolongement des ateliers existants, a été aménagé pour dispenser un enseignement hautement spécialisé dans le secteur automobile. Ce pôle innovant a pour objectif de devenir une vitrine des entreprises du secteur automobile en Picardie.

Bostik, filiale de Total, l'un des leaders du marché de l'adhésif, a inauguré vendredi 3 octobre son centre mondial de recherche et développement à Venette dans l'Oise. Baptisé Bostik Smart Technology Center, le nouveau centre accueille depuis le mois d'août 2014 les équipes R&D de Bostik jusque-là installées à Ribécourt. Ce nouveau centre accueille 105 chercheurs qui travaillent

sur les nouvelles générations d'adhésifs. À vocation européenne, il s'inscrit dans la stratégie de Bostik : organiser sa R&D autour de "trois grands pôles d'excellence dans le monde" dédiés à ses trois grands marchés : Compiègne pour l'Europe, Shanghai en Chine pour l'Asie et Milwaukee aux États-Unis pour l'Amérique.

La troisième édition de « Passion d'Entreprendre », le rendez-vous annuel des entrepreneurs de l'Aisne, a eu lieu mardi 7 octobre 2014 au Center Parcs dans l'Aisne. 600 chefs d'entreprise étaient présents. Quatre responsables d'entreprises ont débattu avec l'animateur Jean-Marc Sylvestre sur leur choix de s'installer dans l'Aisne. Démonstration de technologies innovantes, tables rondes et intervention du philosophe Luc Ferry étaient au programme de cette rencontre placée sous le message de « bousculer le présent, pour bâtir l'avenir ». Luc Ferry, ancien ministre de l'Éducation et philosophe, a conclu cette soirée par une intervention portant sur l'innovation.

De nouveaux locaux se construisent sur le Pôle Jules Verne d'Amiens. Le groupe Igol, présent sur Amiens depuis 1936, fabricant de lubrifiant, a démarré ses travaux pour la construction de son futur laboratoire de recherche et développement. Le siège social qui emploie 80 salariés à Amiens y sera transféré. Grâce à son nouveau site, l'entreprise espère augmenter sa production et embaucher une centaine de personnes supplémentaires. Les actuels bâtiments seront conservés afin d'y poursuivre l'activité en parallèle de celle du site Jules-Verne.

### Novembre

Avec dix sites de production répartis sur quatre continents, SGD a choisi la Picardie pour construire une onzième usine. Leader mondial des flacons pharmaceutiques SGD a posé la première pierre de sa nouvelle unité de production à Saint-Quentin-la-Motte dans la Somme avec l'objectif qu'elle devienne l'usine phare du groupe. Celle-ci devrait être opérationnelle fin 2015. Cette nouvelle unité s'inscrit dans la stratégie de SGD de séparer juridiquement et physiquement ses activités parfumerie et pharmacie. Le flaconnage pour la parfumerie et la cosmétique restera sur le site de Mers et les trois fours liés à cette activité seront modernisés.

Le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, Emmanuel Macron a

effectué vendredi 14 novembre une visite à Méaulte dans la Somme. Il s'est rendu sur le site d'IndustriLAB avant de visiter le site AéroliA où il a participé à une table ronde sur l'Usine du futur.

Le futur Pôle d'excellence rural, projet phare du campus économique Inovia à Noyon dans l'Oise sort de terre. Ce projet comprend 2 000 m<sup>2</sup> d'atelier en pépinière d'entreprises, une halle d'exposition de 400 m<sup>2</sup> et un amphithéâtre de 250 places. Le chantier a été conçu comme un bâtiment « bepos » dit à énergie positive. Doté de 88 modules de panneaux photovoltaïques, il est supposé produire plus d'énergie qu'il n'en consomme. Ce pôle d'excellence rural a pour vocation de devenir un haut lieu régional de formation et d'information.

Après Compiègne le 11 novembre, Manuel Valls, Premier ministre est venu à Beauvais mercredi 19 novembre inaugurer en présence de Bernard Cazeneuve, le nouveau commissariat de la ville. Ce bâtiment de 5 600 m<sup>2</sup> s'élevant sur trois étages, installé sur le site d'une ancienne caserne est le deuxième plus grand commissariat au nord de Paris après celui de Lille. Ils se sont ensuite rendus à la Préfecture de l'Oise afin de présenter les résultats du plan national de lutte contre les cambriolages. Myriam El Khomri,

secrétaire d'État chargée de la politique de la ville, s'est rendue à Villers-Cotterêts, vendredi 21 novembre, pour évoquer la nouvelle politique de la ville dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire avec les acteurs politiques, économiques et associatifs locaux. Par décret du président de la République en date du 12 novembre 2014, Monsieur Raymond Le Deun, préfet de l'Yonne, a été nommé préfet de l'Aisne. Il a pris ses fonctions le lundi 24 novembre.

#### Décembre

Alain Vidalies, Secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche, a présidé jeudi 11 décembre 2014 à Amiens une réunion sur le projet du canal Seine-Nord Europe en présence des collectivités territoriales concernées. Cette réunion fait suite à la déclaration du Premier Ministre à Arras le 26 septembre 2014, confirmant l'engagement du Gouvernement sur ce projet d'envergure qui s'inscrit dans la politique de relance souhaitée par le Président de la République.

La réalisation de ce grand projet, dont l'objectif reste un lancement des travaux en 2017 en vue d'une mise en service à partir de 2023, nécessitera outre l'engagement fort de l'État, un partenariat étroit avec les acteurs du territoire et en

premier lieu les Régions et Départements, ainsi qu'un soutien financier majeur de l'Europe.

Claude Gewerc, président du Conseil régional de Picardie, et Daniel Percheron, président du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, se sont rencontrés jeudi 11 décembre pour un déjeuner de travail portant sur le projet de création d'une nouvelle entité régionale, la Grande Région. À l'issue de cette rencontre, les deux présidents ont tenu une conférence de presse.

Le parlement a adopté mercredi 17 décembre la nouvelle carte de France à 13 régions. Cette réforme entrera en vigueur au 1er janvier 2016. La nouvelle carte fusionne le Nord-Pas-de-Calais avec la Picardie. Le texte repousse les élections régionales de mars à décembre 2015. Le Sénat a entamé le débat sur la refonte des compétences des régions et des départements. Le gouvernement étudie une restructuration des intercommunalités d'ici fin 2017.

Bernard Beignier, recteur de l'académie d'Amiens depuis avril 2012 a été nommé recteur de l'académie d'Aix-Marseille. Il est remplacé à partir du lundi 22 décembre par Valérie Cabuil, jusqu'ici directrice de Chimie ParisTech et vice-présidente de la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieur.

# Emploi

## La dégradation de l'emploi se poursuit

2014 est de nouveau une année difficile pour l'emploi salarié marchand. La région a perdu 5 000 emplois, enregistrant un recul de -1,4 %, comparable à celui des deux années précédentes et plus marqué qu'au niveau national (-0,5 %). Ainsi l'écart avec la France métropolitaine se creuse un peu plus. Même si la construction et l'industrie concentrent l'essentiel des pertes d'effectifs, tous les secteurs d'activités sont en recul. Des trois départements picards, l'Oise connaît la situation la moins défavorable.

Virginie Tapin, Insee

Fin 2014, le secteur marchand compte 360 000 salariés en Picardie, soit près de 5 000 de moins qu'un an plus tôt. Cette dégradation de l'emploi régional au cours de l'année est d'ampleur comparable à celles des deux années précédentes (-1,4 %). Elle est toutefois plus marquée qu'à l'échelon national où la perte s'établit à -0,5 %. Ainsi, l'écart entre la région et le niveau national continue de se creuser. Depuis le dernier rebond de l'emploi observé à la mi-2011, l'emploi salarié marchand a reculé de -5,4 % en Picardie, soit 4 points de plus qu'en France. Plus largement, depuis fin 2008, les effectifs salariés picards ont en moyenne diminué de -1,5 % par an contre -0,4 % au niveau national.

Cette année encore, la Picardie fait partie des régions les plus touchées par le repli de l'emploi. Elle se classe au 5<sup>e</sup> rang, derrière la Franche-Comté, la Champagne-Ardenne, le Poitou-Charentes, le Limousin et juste devant la Lorraine.

### Les pertes d'emploi s'accroissent dans la construction

Pour la quatrième année consécutive, l'emploi se dégrade dans la construction picarde. En lien avec un niveau d'activité du bâtiment au plus bas des dix dernières années, ce secteur a perdu 1 650 salariés en 2014. Cela correspond à une contraction de -4,7 % des effectifs après des baisses successives de -4,0 % en 2013, -2,7 % en 2012 et -1,0 % en 2011. À l'échelon national, la décroissance de l'emploi du secteur de la construction s'accroît aussi depuis quatre ans, mais le recul (-3,5 %) reste plus modéré qu'en Picardie.

### Seuls les services aux ménages gagnent des emplois

Comme en 2013, l'industrie est le secteur picard qui enregistre le déficit d'emplois (-2 000) le plus important en volume. Toutefois, celui-ci est inférieur à celui de 2013 (-3 000) et bien moindre qu'au cœur de la crise (-9 000). Sur longue période,

l'emploi industriel se dégrade de moins en moins vite, en Picardie comme en France. Le repli reste néanmoins plus marqué dans la région (-2,0 % contre -1,2 %).

L'emploi est également en recul dans le commerce, dans la région comme en France et ce, depuis 2012. Sur cette période, le rythme des pertes faiblit en Picardie et se rapproche de celui de la métropole (-0,6 % contre -0,5 %). Ainsi, fin 2014, le commerce picard compte 500 emplois de moins.

Alors qu'ils suivent une tendance favorable au niveau national (+0,4 %), les services hors intérim se contractent à nouveau en Picardie (-0,4 %, soit -500 emplois). Dans les transports, les effectifs diminuent encore (-1,0 %), ce qui se solde par la disparition de 350 emplois. Dans les services aux entreprises, l'emploi s'effrite à nouveau (-0,8 %, soit une baisse de 300 emplois), à l'inverse de la tendance nationale (+0,8 %). Dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, la baisse amorcée en 2013 se poursuit également (-1,4 %, soit -250 salariés) tandis que la tendance est plus favorable au niveau national (+0,8 %).

Seuls, les services aux ménages sont en hausse : +2,7 % en Picardie, +0,8 % en France. Dans la région, cette hausse de 450 personnes ne compense qu'une partie des autres pertes du secteur des services.

### Le secteur de l'intérim reste atone

Variable d'ajustement en période de ralentissement ou de reprise de l'emploi, l'intérim suit depuis mi-2012 une courbe fluctuante qui tend à se stabiliser, en Picardie et en France. Ainsi, après le gain de 1 300 salariés picards en 2013, les effectifs se contractent à nouveau en 2014 mais de façon peu marquée (-1,0 %). Cette évolution se traduit en région par le déficit de 180 emplois, ce qui reste largement inférieur aux pertes observées depuis la crise. Fin 2014, ce secteur emploie 17 500 salariés en Picardie, dont la moitié travaille dans l'industrie.

### Une situation moins défavorable pour l'Oise

L'emploi salarié se replie dans les trois départements, mais à des rythmes différents. Alors que les départements de l'Aisne et la Somme concentrent 55 % des emplois régionaux, ils enregistrent 73 % du déficit d'emplois de 2014. Pour ces deux départements, les pertes d'emplois sont plus importantes que celles de 2013, contrairement à l'Oise.

L'Aisne enregistre la diminution la plus marquée : -2,0 %, soit -1 750 salariés. Tous les secteurs sont touchés. Le repli de l'emploi se poursuit dans l'industrie (-500), la construction (-450), le commerce (-360) et les services marchands hors intérim (-200). Nettement positif en 2013 (+500), le solde du secteur de l'intérim est lui aussi négatif cette année (-240).

Dans la Somme, l'évolution est un peu moins négative (-1,6 %), mais le volume des pertes est supérieur (-1 860 emplois). La diminution des effectifs se poursuit dans la construction (-460) et plus légèrement dans le commerce (-60), tandis qu'il prend de l'ampleur dans l'industrie (-1 000) et les services marchands hors intérim (-350). L'emploi intérimaire résiste (+10).

L'Oise (-0,8 %) est le seul département picard à connaître une situation un peu moins défavorable qu'en 2013 : le déficit de 2014 (-1 300 emplois) représente les trois-quarts de celui de l'année précédente. En revanche, la situation s'aggrave dans la construction (-750 emplois) avec un solde cinq fois plus important qu'en 2013. Le recul se poursuit dans l'industrie (-575) et le commerce (-60). Dans les services hors intérim et dans le secteur de l'intérim, l'emploi résiste avec même quelques gains (+20 et +45 respectivement).

### Pour en savoir plus

• [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### 1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	4 <sup>e</sup> tr. 2014 (en milliers)		Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2013/2008 (1)	
	Picardie	France métr.	Picardie	France métr.	Picardie	France métr.
Industrie	103,2	-2,0	-1,2	-3,4	-2,0	-2,0
Industrie agro-alimentaire	16,8	-2,5	0,1	-1,4	-0,4	-0,4
Energie, eau, déchets cokéfaction et raffinage	7,6	0,3	1,0	-0,7	0,2	0,2
Biens d'équipement	12,6	-3,4	-1,4	-4,4	-2,8	-2,8
Matériels de transport	7,5	3,1	-2,7	-3,5	-2,0	-2,0
Autres branches industrielles	58,7	-2,4	-1,7	-4,0	-2,9	-2,9
Construction	33,1	-4,7	-3,5	-2,2	-1,5	-1,5
Tertiaire marchand	223,4	-0,5	0,1	-0,5	0,3	0,3
Commerce	74,7	-0,6	-0,5	-0,6	-0,2	-0,2
Transports	35,2	-1,0	-0,5	-1,4	-0,3	-0,3
Hébergement - restauration	17,4	-1,4	0,8	1,0	0,9	0,9
Information - communication	5,1	-0,4	0,8	-2,3	0,3	0,3
Services financiers	13,0	0,3	0,5	-0,8	0,2	0,2
Services immobiliers	4,6	-1,8	-0,1	-0,5	-0,5	-0,5
Services aux entreprises	38,0	-0,8	0,8	0,1	0,9	0,9
Services aux ménages	17,9	2,7	0,8	-0,5	0,7	0,7
Intérim	17,5	-1,0	0,1	-0,0	1,1	1,1
Total	359,7	-1,4	-0,5	-1,5	-0,4	-0,4

Note : données CVS.

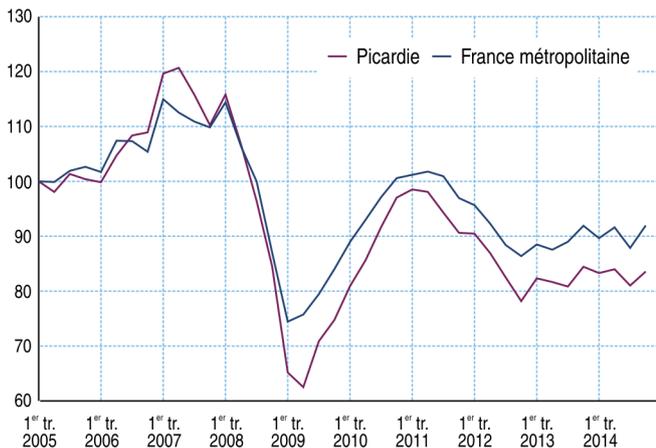
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

(1) glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee, estimations d'emploi.

### 2 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

en indice base 100 au 2005 T1



Note : données CVS.

Champ : Emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimation d'emploi

### 3 Emploi salarié par département et par secteur

	4 <sup>e</sup> tr. 2014 (en milliers)	Glissement annuel (en%)					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont commerce	dont intérim	
Aisne	86,9	-1,9	-4,8	-1,5	-1,9	-5,0	-2,0
Oise	160,5	-1,3	-4,7	0,0	-0,2	0,6	-0,8
Somme	112,3	-2,9	-4,7	-0,6	-0,3	0,2	-1,6
Picardie	359,7	-2,0	-4,7	-0,5	-0,6	-1,0	-1,4

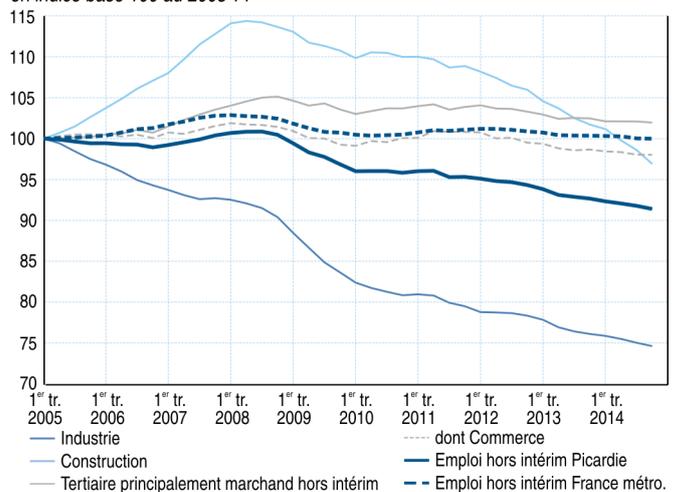
Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

### 4 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Picardie

en indice base 100 au 2005 T1

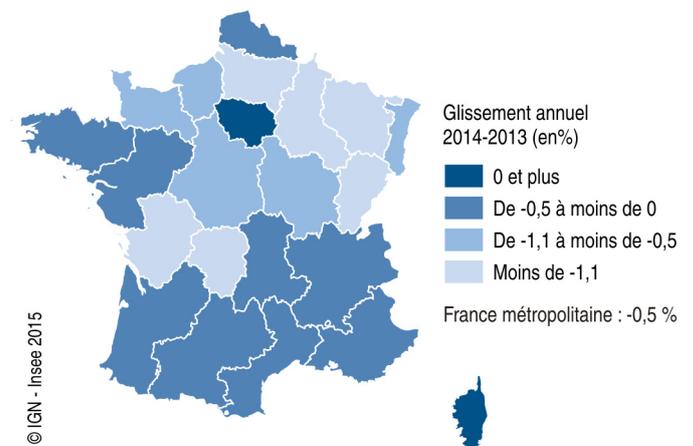


Note : données CVS.

Champ : Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimation d'emploi

### 5 Évolution régionale de l'emploi salarié



Note : données CVS.

Champ : France métropolitaine. Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimation d'emploi

# Chômage

## Le taux de chômage repart à la hausse

En 2014, le taux de chômage a augmenté de 0,2 point en Picardie après une légère baisse en 2013. Fin 2014, il s'établit à 11,7 % contre 10,0 % en France métropolitaine. Après une diminution en début d'année, la hausse a repris au deuxième semestre. La Picardie reste parmi les régions les plus marquées par les difficultés du marché du travail. Cela concerne tout particulièrement l'Aisne où le taux de chômage atteint 14,1 %.

Jean-Marc Mierlot, Insee

En 2014, le taux de chômage a de nouveau augmenté en Picardie. En fin d'année, il s'établit à 11,7 % de la population active. Ce taux, de 1,7 points supérieur à celui de la France métropolitaine (10,0 %) place la Picardie au troisième rang des régions les plus marquées par le chômage, derrière le Languedoc-Roussillon (14,3 %) et le Nord-Pas-de-Calais (13 %). Toutefois, la hausse enregistrée en 2014 (0,2 point) est deux fois moins importante qu'au niveau national (+0,4 point). Ceci situe la Picardie dans la moyenne des variations des régions limitrophes, +0,1 point en Haute-Normandie, +0,2 point en Nord-Pas-de-Calais et +0,3 point en Île-de-France, à l'exception de la Champagne-Ardenne particulièrement impactée cette année (+0,7 point). La baisse continue de l'emploi et la hausse régulière du nombre de demandeurs d'emploi constituent deux facteurs qui n'ont pas permis à la Picardie de s'inscrire durablement dans la tendance à la réduction du chômage amorcée durant l'été 2013. Ainsi, après une période de recul entre septembre 2013 et juin 2014, le taux de chômage picard a recommencé à croître au deuxième semestre (+0,4 point).

### L'Aisne reste fortement marqué par le chômage

La légère hausse du chômage en Picardie en 2014 ne se répercute pas de manière homogène dans les trois départements qui la composent.

Le taux de chômage de la Somme reste stable à 11,7 % de la population active. Il est désormais égal à celui de la région.

Dans ce département, l'accroissement du chômage s'est circonscrit au seul troisième trimestre, compensé par les résultats du reste de l'année. Dans l'Oise le taux de chômage n'a augmenté que très légèrement (+0,1 point). Il s'établit à 10,1 % soit un taux comparable à la moyenne nationale. Il reste le plus bas de la région mais a fini l'année 2014 sur une tendance à la hausse (+0,3 point au deuxième semestre).

L'Aisne est à la fois le département picard où le taux de chômage est le plus élevé et où il a le plus progressé en 2014. Même si la hausse est modeste (+0,2 point) elle porte cet indicateur à 14,1 % de la population soit le 4<sup>e</sup> le plus haut des départements métropolitains derrière les Pyrénées-Orientales, l'Hérault et le Gard, un peu devant le Pas-de-Calais et le Nord (7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> respectivement).

### Des taux dans le nord de l'Aisne parmi les plus forts de France

Les taux de chômage dans les zones d'emploi picardes accentuent les disparités départementales observées. Les territoires du nord de l'Aisne ont les taux de chômage les plus élevés. Les zones de Saint-Quentin, de Tergnier et de la Thiérache affichent des taux de chômage supérieurs à 15,0 % et ceux-ci se sont accru en 2014. La Thiérache culmine à 17,0 % en fin d'année. Ces trois territoires se classent respectivement au 13<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> rang des 304 zones d'emploi métropolitaines les plus touchées par le chômage. Dans les territoires de Laon et de Château-Thierry, attirés par les pôles

d'emplois rémois ou franciliens, les taux de chômage sont un peu plus contenus (respectivement 13,1 % et 11,7 %) même s'ils restent nettement supérieurs à la moyenne nationale. Dans l'Oise, la situation des différents territoires est assez homogène. Les taux de chômage varient de 10,1 % dans la zone d'emploi de Roissy-Sud Picardie à 10,4 % dans celle de Beauvais. Ils ont peu augmenté dans l'ensemble mais restent légèrement supérieurs au niveau national malgré la présence d'importants pôles d'emplois locaux et la proximité de l'Île-de-France. Cependant, la partie picarde de Roissy-Sud Picardie connaît moins de difficultés que la partie francilienne.

Avec Amiens et Péronne, la Somme regroupe deux zones d'emploi picardes où le taux de chômage a légèrement diminué en 2014 (-0,1 %). Ces taux restent cependant élevés (respectivement 11,9 % et 11,5 %) en comparaison avec celui de la France métropolitaine (10 %). Dans ce département, seule la zone de la Vallée de la Bresle-Vimeu tire son épingle du jeu, avec un chômage qui reste proche du niveau national (10,4 % en hausse de 0,1 point). Cela s'explique par la particularité de son tissu productif centré autour de la verrerie, la serrurerie et la robinetterie.

### Avertissement

Les séries de taux de chômage localisés sont révisées à partir de la publication des résultats du quatrième trimestre 2013. D'une part, le taux de chômage est revu à la baisse au niveau national suite à la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi. Ce nouveau calcul situe le taux de chômage national à un niveau inférieur de 0,5 point par rapport aux données publiées antérieurement. D'autre part, la méthode d'estimation des taux de chômage localisés a été améliorée sur différents points concernant notamment l'emploi au dénominateur des taux de chômage localisés (amélioration de la méthode de passage de l'emploi au lieu de travail à l'emploi au lieu de résidence, information sur les travailleurs frontaliers...). À partir d'avril 2014, les nouvelles séries de taux de chômage régionaux et départementaux sont rétropolées de ces deux effets : elles sont cohérentes sur l'ensemble de la période d'estimation.

### Pour en savoir plus

- [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

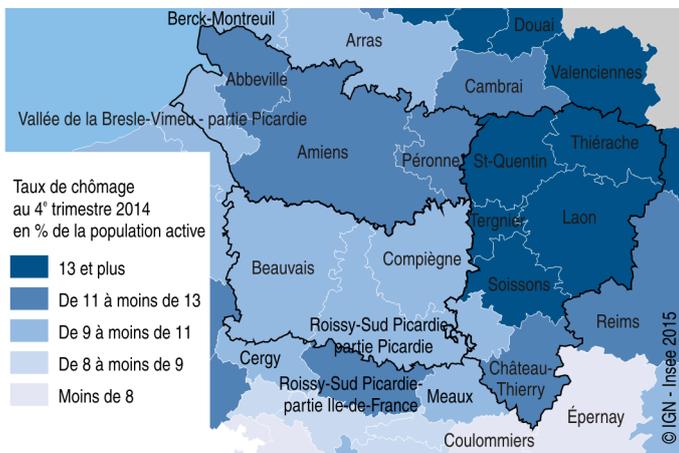
**1 Taux de chômage trimestriels localisés par zone d'emploi**

	2012				2013				2014				Évolution 4 <sup>e</sup> tr. 2013/4 <sup>e</sup> tr. 2014
	4 <sup>e</sup> tr.	1 <sup>e</sup> tr.	2 <sup>e</sup> tr.	3 <sup>e</sup> tr.	4 <sup>e</sup> tr.	1 <sup>e</sup> tr.	2 <sup>e</sup> tr.	3 <sup>e</sup> tr.	4 <sup>e</sup> tr. (p)	4 <sup>e</sup> tr. 2013/4 <sup>e</sup> tr. 2014			
Château-Thierry	12,1	12,2	12,3	12,1	11	11,1	11,3	11,6	11,7	0,7			
Tergnier	15,6	15,5	15,7	15,5	15,3	15,3	15,1	15,5	15,7	0,4			
Thiérache	17,2	17,4	17,3	17,4	16,8	16,8	16,7	17	17	0,2			
Laon	12,8	13	13,2	13,3	12,8	12,7	12,4	12,9	13,1	0,3			
Saint-Quentin	15,3	15,3	15,2	15,4	15	14,9	14,9	15,1	15,1	0,1			
Soissons	13,6	13,6	13,7	13,8	13,5	13,5	13,3	13,5	13,5	0,0			
<b>Aisne</b>	<b>14,2</b>	<b>14,2</b>	<b>14,3</b>	<b>14,4</b>	<b>13,9</b>	<b>13,9</b>	<b>13,8</b>	<b>14,1</b>	<b>14,1</b>	<b>0,2</b>			
Beauvais	9,9	10,2	10,4	10,4	10,2	10,2	10,2	10,2	10,4	0,2			
Compiègne	10,3	10,4	10,4	10,4	10,2	10	9,6	9,9	10,1	-0,1			
Roissy - Sud Picardie	10,6	10,9	10,9	10,9	10,7	10,8	10,7	11	11,1	0,4			
Roissy-Sud Picardie - partie Picardie	10,1	10,2	10,3	10,3	9,9	10	9,8	10	10,1	0,2			
<b>Oise</b>	<b>10,1</b>	<b>10,2</b>	<b>10,3</b>	<b>10,3</b>	<b>10</b>	<b>9,9</b>	<b>9,8</b>	<b>10</b>	<b>10,1</b>	<b>0,1</b>			
Abbeville	11,8	12	12,1	11,9	11,3	11,2	11,2	11,5	11,6	0,3			
Amiens	12,2	12,3	12,4	12,3	12	11,9	11,7	12	11,9	-0,1			
Péronne	11,4	11,6	12	11,9	11,6	11,5	11,3	11,6	11,5	-0,1			
Vallée de la Bresle-Vimeu	10,3	10,5	10,6	10,6	10,1	10	9,9	10,1	10,2	0,1			
Vallée de la Bresle-Vimeu - partie Picardie	10,5	10,7	10,9	10,8	10,3	10,2	10	10,3	10,4	0,1			
<b>Somme</b>	<b>11,9</b>	<b>12</b>	<b>12,2</b>	<b>12,1</b>	<b>11,7</b>	<b>11,6</b>	<b>11,4</b>	<b>11,7</b>	<b>11,7</b>	<b>0,0</b>			
<b>Picardie</b>	<b>11,7</b>	<b>11,8</b>	<b>11,9</b>	<b>11,9</b>	<b>11,5</b>	<b>11,5</b>	<b>11,3</b>	<b>11,6</b>	<b>11,7</b>	<b>0,2</b>			
France métropolitaine	9,7	9,9	10	9,9	9,6	9,7	9,7	9,9	10	0,4			

Source : Insee, taux de chômage BIT (métropole), taux de chômage localisés (région et infra)

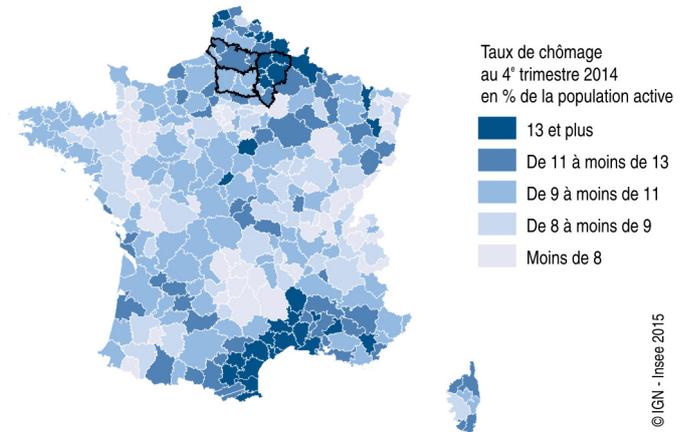
(p) résultats provisoires

**2 Taux de chômage par zone d'emploi au 4<sup>e</sup> trimestre 2014**



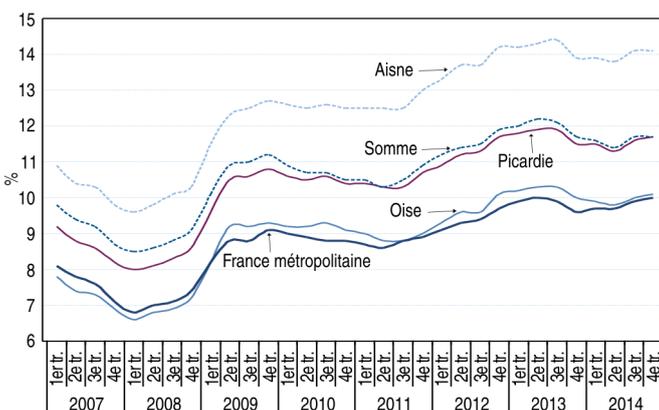
Source : Insee, taux de chômage localisés

**3 Taux de chômage par zone d'emploi au 4<sup>e</sup> trimestre 2014**



Source : Insee, taux de chômage localisés

**4 Évolution du taux de chômage en moyenne trimestrielle en Picardie**



Source : Insee, taux de chômage BIT (métropole), taux de chômage localisés (région et infra)

# Demande d'emploi

## Une croissance contenue de la demande d'emploi

En 2014, la demande d'emploi a progressé près de deux fois moins rapidement qu'en France. En lien avec le contexte économique, les difficultés pour sortir du chômage se sont néanmoins renforcées pour les demandeurs d'emplois les moins qualifiés et les plus âgés.

Line Leroux - Louise Obein, Directrice

En 2014, la Picardie se caractérise par une croissance de la demande d'emploi plus contenue qu'en France métropolitaine. Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de +1,8 % pour la catégorie A, soit quelque 2 004 de plus en un an, contre +5,4 % en moyenne métropolitaine. En tenant compte des personnes en activité réduite, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories ABC) s'élève à 173 548, soit une hausse annuelle de 6 106 nouveaux demandeurs (+3,6 % contre +6,4 % en France). L'Oise absorbe 63 % des inscrits supplémentaires en catégorie A et 46 % en catégories ABC.

Des régions limitrophes, la Picardie enregistre la plus faible évolution annuelle. Notamment par rapport au Nord-Pas-de-Calais où la situation s'est davantage détériorée (+4,4 % des catégories ABC). En Île-de-France, l'évolution est proche de la moyenne nationale (+6,4 %).

Cependant en Picardie, la situation du marché du travail reste critique. Les inscriptions ont progressé modérément mais demeurent plus nombreuses que les sorties. Par ailleurs, ce sont les entrées en stage et les radiations administratives qui contribuent le plus à la hausse des sorties des listes. La dégradation du marché du travail entre 2013 et 2014 se ressent dans des secteurs importants tels que la construction, le bâtiment et travaux publics (+4,9 %), le transport et la logistique et les métiers du commerce (+4,4 %), les services à la personne et à la collectivité (+4,0 %). Les métiers de l'hôtellerie, la restauration, tourisme, loisirs et animation, légèrement moins présents en Picardie enregistrent la plus forte hausse avec +6,2 % (catégories ABC).

### Un chômage persistant

Face au déclin des activités industrielles non compensé par les services, la région est frappée par un chômage structurel, expliquant en partie ses mauvaises performances de retour à l'emploi. Ainsi, la Picardie détient le plus fort taux de persistance<sup>1</sup> au chômage. Douze mois

<sup>1</sup> Source Pôle Emploi : donnée à fin juillet 2013 calculée sur la dernière cohorte.

après leur inscription, 45,8 % des demandeurs d'emploi (42 % en moyenne nationale) ne sont sortis des listes que pour de courtes périodes (pas plus de 4 mois).

En 2014, les chômeurs de longue durée représentent 47,4 % des demandeurs d'emploi contre 43,2 % en France. Ils ont une nouvelle fois progressé plus vite : +5,1 % contre +2,4 % pour les inscrits depuis moins d'un an. En 2014, ce sont en premier les métiers<sup>2</sup> de l'industrie (la mécanique et le travail des métaux, l'industrie de process, les matériaux souples, bois, industries graphiques), des transports, logistique et tourisme, de l'agriculture, mais aussi de la gestion et administration des entreprises pour lesquels les chômeurs peinent le plus à sortir des listes rapidement.

De surcroît, les difficultés de reclassement sont renforcées par un déficit de qualification des chômeurs. Suite à la perte de milliers de postes industriels depuis 2008, la Picardie détient la part la plus élevée en France d'adultes de plus de 25 ans sans qualification (36,9 %) parmi les inscrits. Ce phénomène affecte davantage les hommes.

### Une légère embellie de la situation des jeunes

Les plus de 50 ans, pour qui les chances de trouver un emploi sont moindres, ont été, de nouveau cette année, les plus affectés par la montée du chômage de longue durée : +11,8 % contre +3,9 % pour les 25-49 ans. Cette progression a été plus marquée dans la Somme : +13,8 % contre +11,7 % dans l'Oise et +9,9 % dans l'Aisne. À l'inverse, les jeunes profitant d'une politique d'emploi active centrée sur les emplois d'avenir, enregistrent un recul du chômage de longue durée (de plus d'un an) de 5,4 %. Celui-ci est plus important dans l'Aisne (-11,1 %) que dans l'Oise (-1,1 %) et la Somme (-3,4 %). Néanmoins, la Picardie, plus jeune qu'en moyenne, reste une des régions les plus concernées par le chômage des jeunes, le

<sup>2</sup> L'analyse des déséquilibres entre offres et demandes d'emploi par métier ne concerne que le champ couvert par Pôle emploi.

déficit de formation constituant un handicap dans les parcours professionnels (17,9 % des inscrits contre 15,1 % en moyenne pour les jeunes chômeurs).

Le nombre total d'offres d'emploi a baissé de 3 % entre 2013 et 2014. Avec le déploiement d'autres réseaux, Pôle emploi s'est spécialisé dans les offres d'emploi durables qui ont progressé de 3,8 % en un an et couvrent 43,5 % des offres soit 3 points de plus qu'en 2013. Les secteurs proposant le plus d'emplois sont les services aux particuliers et aux collectivités, le commerce, l'hôtellerie, restauration, alimentation, les transports, logistique et tourisme, le bâtiment, travaux publics, la santé, action sociale, culturelle et sportive, la gestion, administration des entreprises, la maintenance, la mécanique, le travail des métaux. Aucun de ces secteurs ne présente de tension sur le marché du travail. Seul l'enseignement, en particulier les professeurs du secondaire, présentent des difficultés de recrutement qui se sont légèrement renforcées. Néanmoins, selon l'enquête 2014 sur les besoins en main-d'œuvre<sup>3</sup> réalisée par Pôle Emploi, les viticulteurs, les animateurs et les agriculteurs salariés sont parmi les métiers aux nombreux projets de recrutement saisonniers pour lesquels sont signalées des difficultés de recrutement.

### Pour en savoir plus

• [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)  
Enquête Besoins en main-d'œuvre 2014

<sup>3</sup> L'enquête porte sur les employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...), ce qui correspond à 56 400 établissements pour la Picardie (SIRENE), dont 39 700 ont été interrogés cette année. Les résultats ont été redressés pour être représentatifs des employeurs de la région.

**1 DEFM de catégorie A et ABC en Picardie à fin décembre 2014**

	DEFM		Évolution annuelle (en %)	
	A	ABC	A	ABC
Hommes	62 197	87 946	2,3	3,9
Femmes	53 099	85 602	1,2	3,3
Moins de 25 ans	22 120	32 103	-3,1	-1,2
50 ans et plus	26 242	37 462	8,5	9,4
DELD	nd	82 280	nd	5,1
Picardie	115 296	173 548	1,8	3,6
France métropolitaine	3 552 905	5 291 760	5,4	6,4

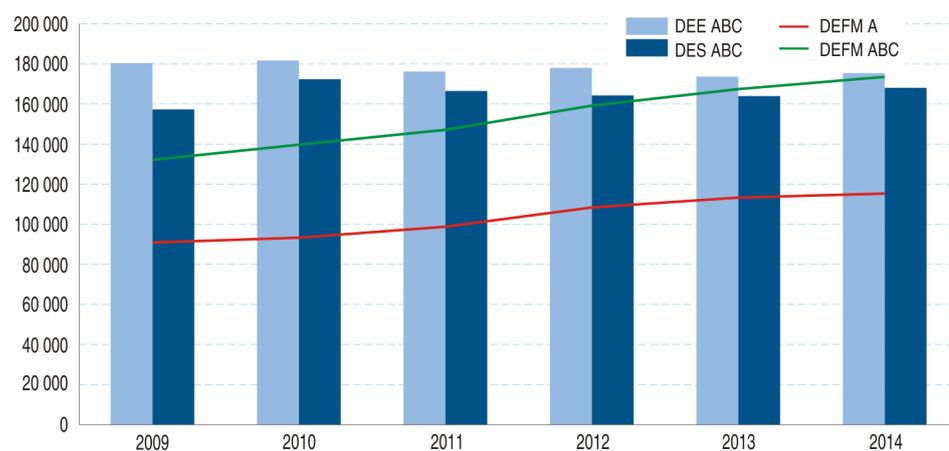
Source : Pôle emploi/DARES - DIRECCTE/ESE

**2 Flux des demandes d'entrées, de sorties et DEFM depuis 2009**

	DEE ABC	DES ABC	DEFM A	DEFM ABC
2009	180 366	157 291	90 877	132 120
2010	181 746	172 330	93 304	139 700
2011	176 202	166 544	98 766	147 154
2012	178 016	164 271	108 401	159 215
2013	173 686	163 960	113 292	167 442
2014	175 411	168 098	115 296	173 548

Source : Pôle emploi/DARES - DIRECCTE/ESE

**3 Volume et évolution de la demande d'emploi en fin de mois des entrées et sorties de liste de demandeurs d'emploi**



Source : Pôle emploi/DARES - DIRECCTE/ESE

**Définitions**

DEFM : Demandes d'emploi en fin de mois.  
 DELD : Demandes d'emploi de longue durée.  
 DEE : Demandes d'emploi - Entrées.  
 DES : Demandes d'emploi - Sorties.  
 Catégorie A : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.  
 Catégorie ABC : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

**4 DEFM de catégories A et ABC en Picardie par famille de métiers à fin décembre 2014**

	DEFM A	Évolution annuelle (en %)	DEFM ABC	Évolution annuelle (en %)	Part DEFM A (en %)	Part DEFM ABC (en %)
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	6 683	1,0	8 828	3,2	5,8	5,1
Art et façonnage d'ouvrages d'art	485	9,0	644	7,2	0,4	0,4
Banque, assurances et immobilier	976	-4,8	1 404	-0,5	0,8	0,8
Commerce, vente et grande distribution	17 472	1,0	24 907	4,4	15,2	14,4
Communication, media et multimédia	1 227	4,8	1 685	3,2	1,1	1,0
Construction, bâtiment et travaux publics	11 909	3,9	16 420	4,9	10,3	9,5
Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	7 601	3,3	10 746	6,2	6,6	6,2
Industrie	11 975	0,8	19 282	1,1	10,4	11,1
Installation et maintenance	5 273	3,3	7 307	4,5	4,6	4,2
Santé	3 001	3,1	4 776	4,4	2,6	2,8
Services à la personne et à la collectivité	22 275	1,5	37 312	4,0	19,3	21,5
Spectacle	664	0,8	1 777	4,9	0,6	1,0
Support à l'entreprise	11 792	-0,8	16 892	0,9	10,2	9,7
Transport et logistique	13 943	3,1	21 548	4,4	12,1	12,4
Famille de métiers non renseignée	20	17,6	20	17,6	0,0	0,0
Total	115 296	1,8	173 548	3,6	100,0	100,0

Source : Pôle emploi/DARES - DIRECCTE/ESE

**Le recours à l'activité partielle en baisse en 2014** Marie Duhayon, Direccte

L'activité partielle permet aux entreprises qui connaissent des difficultés économiques de diminuer ou suspendre leur activité tout en indemnisant leurs salariés pour compenser les pertes de salaires qui en découlent. L'État prend en charge une partie de l'indemnité. Les statistiques de l'activité partielle donnent donc un éclairage sur le « halo du chômage » et permettent de cerner les évolutions de conjoncture.

Au cours de l'année 2014, le recours à l'activité partielle a diminué en Picardie comme au niveau national par rapport à 2013. Les entreprises ont obtenu de la Direccte l'autorisation de recourir à plus de trois millions d'heures et elles en ont effectivement consommées 580 000 contre 690 000 en 2013.

Les évolutions divergent cependant selon les départements : la consommation d'heures d'activité partielle a baissé d'un tiers dans l'Oise sur l'année, alors que les heures consommées dans la Somme et surtout dans l'Aisne sont remontées au second semestre. Ainsi, si la tendance annuelle reste à la baisse dans la Somme, elle est en hausse dans le département de l'Aisne qui représente 40 % des heures consommées en 2014 contre 30 % en 2013.

Le secteur industriel porte à lui seul la baisse du recours au dispositif dans la région avec un nombre d'heures chômées divisé par deux. Néanmoins, ce secteur reste le principal consommateur d'activité partielle en regroupant la moitié des heures consommées en 2014 contre les trois quarts en 2013. À l'inverse, l'agriculture, en particulier la pêche et l'aquaculture, ainsi que la construction connaissent les plus fortes hausses. Dans ce dernier secteur, le nombre d'heures consommées a plus que doublé, dépassant les 90 000 contre 40 000 en 2013. Le recours au dispositif a également progressé dans le tertiaire qui représente un tiers des heures consommées contre 18 % en 2013. Enfin, ce sont les entreprises de plus de 250 salariés qui ont moins utilisé l'activité partielle alors que les entreprises de moins de 20 salariés l'ont davantage mobilisée qu'en 2013.

# Politiques d'emploi Déploiement des emplois d'avenir et baisse des entrées en apprentissage

En 2014, dans un contexte économique toujours fragile, les emplois d'avenir ont été mobilisés pour les jeunes et les contrats uniques d'insertion pour les publics les plus en difficulté.  
En revanche, les entreprises ont assez peu eu recours au contrat de génération et les entrées en apprentissage ont continué de baisser.

Marie Duhayon, Line Leroux, Directrice

Fin 2014, 13 780 salariés sont en contrat aidé en Picardie, la plupart au sein d'associations ou de collectivités territoriales. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, les contrats en ateliers et chantiers d'insertion (ACI) ne sont plus pris en charge comme contrats aidés mais financés au titre de l'aide au poste<sup>1</sup>. Hors ACI, le nombre de salariés en contrat aidé a connu une évolution annuelle de +16,8 %, principalement portée par le déploiement des emplois d'avenir.

## Près de 5 000 jeunes en emploi d'avenir

Fin 2014, 4 900 jeunes salariés sont en emploi d'avenir<sup>2</sup> en Picardie, contre 3 130 fin 2013, soit une hausse de plus de 50 %. Le secteur non marchand regroupe plus de 70 % des contrats, principalement des contrats à durée déterminée (CDD) dans les domaines de l'animation de loisirs ou l'entretien des espaces verts. Dans le secteur marchand, les deux tiers des salariés sont en contrat à durée indéterminée, le secteur recrutant le plus étant l'hébergement et la restauration, suivi par le commerce et la construction.

Les salariés en contrat unique d'insertion (CUI) sont en légère augmentation : ils sont 8 500 contre 8 340 fin 2013. Du fait de la création des emplois d'avenir, forme de contrat aidé destiné aux jeunes peu qualifiés, le CUI a été recentré sur les personnes de plus de 25 ans en difficulté d'insertion : notamment les demandeurs d'emploi de longue durée, dont le nombre a fortement augmenté depuis 2009. Ainsi, en 2014, 73 % des nouveaux salariés en CUI sont demandeurs d'emploi de longue durée au moment de leur embauche, contre 71 % en 2013 et 58 % en 2012. Les 50 ans et plus représentent 19 % des entrants en 2014 comme en 2013, contre 16 % en 2012. Cependant, le CUI est resté accessible aux moins de 26 ans lorsqu'il paraissait plus adapté ou que leur profil n'était pas éligible aux emplois d'avenir : ainsi, il représente encore un salarié sur

quatre. Conformément aux orientations du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, la durée des CUI s'est allongée. Dans le secteur non marchand, les contrats achevés en 2013 et 2014 ont duré treize mois en moyenne, au lieu de six mois en 2012. Cela explique la hausse des effectifs fin 2014, malgré une baisse des entrées de -15,7 % sur l'année.

## Le contrat de génération peine à se développer

Instauré en mars 2013, le contrat de génération, dispositif qui vise la transmission intergénérationnelle des compétences, peine à se déployer en France et encore plus difficilement en Picardie. Il consiste notamment à verser une aide financière aux entreprises de moins de 300 salariés qui embauchent en contrat à durée indéterminée (CDI) un jeune de moins de 26 ans et maintiennent en emploi ou recrutent un salarié senior<sup>3</sup>.

Fin 2014, 687 demandes relatives à un contrat de génération ont été validées<sup>4</sup> en Picardie depuis le début du dispositif, dont 360 signées et validées uniquement sur l'année 2014. Malgré les assouplissements apportés par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle en direction des entreprises de 50 à 300 salariés, notamment la suppression de la négociation préalable, ces dernières ne représentent que 17 % des demandes. Plus de 80 % des demandes proviennent donc des entreprises de moins de 50 salariés. Les secteurs les plus représentés sont l'industrie (un quart des demandes), puis le commerce et la construction. Huit demandes sur dix concernent un jeune résidant dans la région. Les bénéficiaires sont essentiellement des jeunes hommes, d'un niveau de diplôme inférieur ou égal au baccalauréat, et occupant des emplois d'ouvriers ou d'employés. Près de la moitié de ces jeunes travaillaient déjà dans l'entreprise avant leur embauche en CDI,

18 % étaient en recherche d'emploi. Les seniors des binômes sont en grande majorité des hommes de plus de 57 ans.

## Les entrées en apprentissage poursuivent leur baisse

Les entrées en apprentissage baissent pour la quatrième année consécutive en Picardie, et de manière plus marquée qu'auparavant : -11,8 % en 2014 contre -6,3 % en 2013. Le département de l'Oise enregistre plus de 40 % des contrats. Les entreprises de moins de 10 salariés regroupent désormais 55 % des contrats, contre 45 % en 2013. L'apprentissage reste peu féminisé, particulièrement en Picardie : les femmes ne représentent que 29 % des salariés contre 35 % à l'échelle nationale. Le commerce et la construction sont les deux principaux secteurs recruteurs, à égalité avec 19 % des contrats chacun, suivis par la fabrication de denrées alimentaires (10,5 %) et l'hébergement-restauration (8,5 %).

En 2014, 3 513 contrats de professionnalisation ont été enregistrés dans la région, dont 45 % dans le département de l'Oise. Les trois quarts des bénéficiaires de ce type de contrat sont âgés de moins de 26 ans et 40 % sont diplômés de l'enseignement supérieur. Les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans, dont l'embauche ouvre droit au versement d'une aide financière spécifique, restent minoritaires dans le dispositif. Les entreprises de moins de 50 salariés sont à l'origine d'un tiers des contrats. Ils concernent le secteur tertiaire à hauteur de 80 %, le commerce regroupant un tiers d'entre eux.

## Pour en savoir plus

- [www.picardie.directe.gouv.fr](http://www.picardie.directe.gouv.fr)
  - [www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr)
- Études, recherches, statistiques de la Dares

<sup>3</sup> La loi impose par ailleurs aux entreprises de 300 salariés et plus de négocier un accord ou un plan d'action en faveur de l'emploi des jeunes et des seniors.

<sup>4</sup> Au 28 avril 2015, le nombre d'embauches effectives n'est pas encore disponible pour l'année 2014.

<sup>1</sup> Dans le cadre de la réforme de l'insertion par l'activité économique.

<sup>2</sup> Hors emplois d'avenir professeur.

# Minima sociaux

## 8,6% des Picards sont couverts par le RSA

Un peu plus de 166 000 Picards, qu'ils soient allocataires, conjoints, enfants et autres personnes à charge, sont couverts par le Revenu de Solidarité Active, soit plus d'un douzième de la population régionale. Cette proportion est supérieure à la moyenne nationale (7 %) mais se situe en deçà des résultats de la région voisine du Nord-Pas-de-Calais (12,7 %).

En un an, le nombre de personnes couvertes par cette prestation a augmenté de +6,5 % en Picardie et de +6,2 % en France métropolitaine. La progression est plus modérée en Nord-Pas-de-Calais (+4,7 %).

Jérôme Gauchet, Nordppac's - Centre de ressources des CAF Nord-Pas-de-Calais Picardie Ardennes Champagne Solidaire

En Picardie, le nombre d'allocataires percevant au moins une prestation légale versée par les caisses d'allocations familiales a augmenté de +0,7 % en un an pour atteindre 338 390 individus au 31 décembre 2014. Cette hausse, identique à celle relevée dans le Nord-Pas-de-Calais, n'est pas homogène au sein de la région. Le département de la Somme enregistre la plus forte progression de sa population allocataire avec +1,1 %, suivent ensuite le département de l'Oise avec +0,8 % et celui de l'Aisne avec +0,4 %. En tenant compte des conjoints, enfants et autres personnes à charge, 938 582 personnes sont couvertes par les prestations sociales, soit un peu moins d'un Picard sur deux (48,6 %). Cette proportion est légèrement supérieure à celle enregistrée en France métropolitaine (45,3 %) mais inférieure de 5,4 points à celle du Nord-Pas-de-Calais (54 %).

Les allocations logement (Allocation de Logement Sociale, Allocation de Logement Familiale ou Aide Personnalisée au Logement) sont perçues par plus d'un allocataire sur deux au sein de la région (53 %). Ce taux atteint 57,6 % dans le Nord-Pas-de-Calais où, notamment, la population étudiante est plus importante. La part de bénéficiaires d'une aide au logement au sein de la population allocataire est hétérogène selon les départements picards. Elle atteint 55,8 % dans l'Aisne et la Somme contre 46,3 % dans l'Oise.

### Légère hausse du nombre de bénéficiaires de l'AAH

Au 31 décembre 2014, un peu plus de 35 000 allocataires picards percevaient l'Allocation Adulte Handicapé, soit une hausse de +0,6 % en un an. Cette hausse est moins marquée qu'au niveau national (+1,6 %) ou dans le Nord-Pas-de-Calais (+2,2 %). La progression observée en Picardie n'est pas homogène. Alors que les départements de l'Oise et de la Somme enregistrent une légère hausse des effectifs de bénéficiaires d'AAH (respectivement +0,8 % et +1,3 %), le département de

l'Aisne voit ce nombre d'allocataires diminuer (-0,3 %).

### La progression du nombre de bénéficiaires du RSA socle se poursuit

Au 31 décembre 2014, en tenant compte des conjoints, enfants et autres personnes à charge, plus de 166 000 personnes sont couvertes par le Revenu de Solidarité Active (RSA) soit plus d'un douzième de la population régionale (8,6 %).

Le RSA est versé à 72 399 foyers allocataires, volume enregistrant une progression régionale annuelle de +6,2 %. Cette tendance à la hausse s'observe aussi bien au niveau national qu'en région Nord-Pas-de-Calais mais avec une intensité moindre (respectivement 5,6 % et 4,7 %). En Picardie, le département de l'Oise enregistre la plus forte croissance (+7,8 %), suivent ensuite ceux de l'Aisne (+6 %) et de la Somme (+4,8 %). Ces évolutions diffèrent suivant les composantes du RSA étudiées. À l'instar des observations faites en France métropolitaine ou en région Nord-Pas-de-Calais, le RSA activité\* progresse, en Picardie, plus que les autres composantes de la prestation : 9,7 % contre 8,6 % pour le RSA socle et activité et 4,5 % pour le RSA socle seul\*. Le RSA activité étant un complément d'activité contrairement au RSA socle\* qui est identifié comme un minimum social) cela signifie donc que le nombre de travailleurs pauvres augmente fortement au sein de la région. Ce phénomène peut être dû à une reprise de l'activité à temps partiel ou à une diminution des ressources des foyers entraînant, de fait, l'octroi de ce complément de salaire aux travailleurs à faibles revenus.

En Picardie, les effectifs de bénéficiaires du RSA socle<sup>1</sup> augmentent également par rapport au 31 décembre 2013 (+5,1 %) et ce de façon plus soutenue qu'au niveau du Nord-Pas-de-Calais (+3,9 %) ou de la France métropolitaine (+4,6 %). Au total, 226 316 foyers allocataires bénéficiaient du RSA socle en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais, soit un cinquième de la population allocataire de la future grande région.

Ce constat, relatif au RSA socle pris dans sa totalité, ne se vérifie pas en ce qui concerne les bénéficiaires du RSA socle augmenté de la majoration « parent isolé ». Le nombre de bénéficiaires de cette prestation croît, en Picardie, de +1,9 % et de +2 % en France.

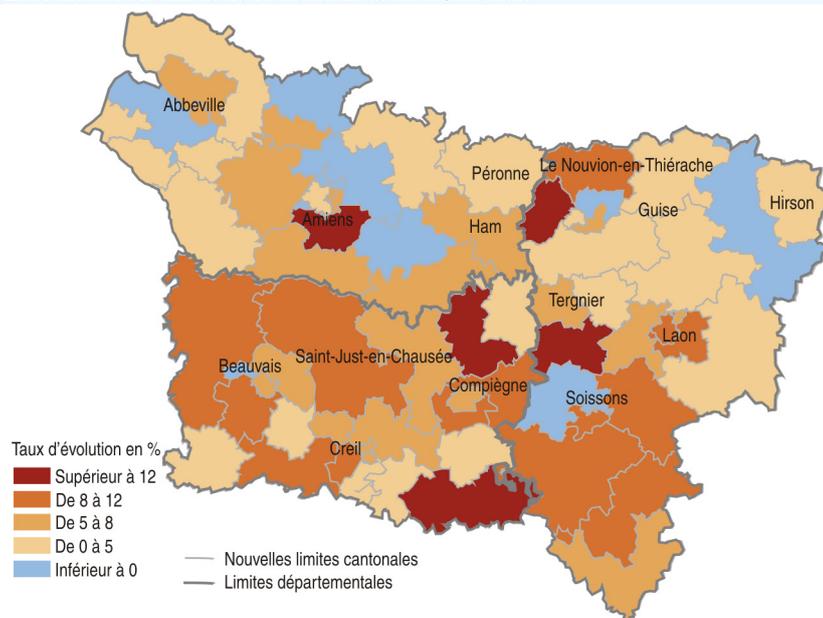
### 53 % des bénéficiaires du RSA sont des parents avec au moins un enfant à charge

Un peu plus de deux bénéficiaires du RSA sur cinq (42,3 %) sont des personnes isolées. Les hommes seuls représentent plus d'un quart des allocataires percevant le RSA. En France métropolitaine, le poids des isolés au sein de la population de bénéficiaires de cette prestation est encore plus fort qu'en Picardie, ceux-ci représentant près de la moitié des allocataires étudiés (48,2 %). C'est dans la Somme que la plus faible proportion d'allocataires percevant la majoration « parent isolé » est observée (32 %) alors que les départements de l'Aisne et de l'Oise enregistrent des résultats respectifs de 33,6 % et de 34,4 %. Un quart de la population picarde bénéficiant du RSA est constituée de couples (24,3 %), la majorité d'entre eux ayant au moins un enfant à charge (20 % de la population totale). Ces résultats sont supérieurs à ceux observés en France métropolitaine (respectivement 19,3 % et 15,5 %).

<sup>1</sup> Il est question ici du minimum social qu'est le RSA socle, avec ou sans activité. Sont donc pris en compte les bénéficiaires du RSA socle seul et les bénéficiaires du RSA socle et activité

\* Voir encadré ci-contre.

**1 Évolution du nombre de bénéficiaires du RSA socle**



**Pour en savoir plus**

• [www.caf.fr/etudes-et-statistiques](http://www.caf.fr/etudes-et-statistiques)

© Insee IGN 2015

Source : Centre de ressources des CAF Nord-Pas-de-Calais Picardie Ardennes Champagne Solidaire

**2 Effectifs et évolution du nombre d'allocataires de prestations sociales au 31-12-2014**

	Aisne		Oise		Somme		Picardie		Nord-Pas-de-Calais		France métropolitaine	
	Effectifs	Évolution 2013-2014 (%)	Effectifs	Évolution 2013-2014 (%)	Effectifs	Évolution 2013-2014 (%)						
Population allocataire	95 142	0,35	136 662	0,77	106 586	1,05	338 390	0,74	824 640	0,77	11 283 829	0,64
Personnes couvertes	262 222	0,15	402 084	0,67	274 276	0,47	938 582	0,47	2 191 280	0,39	29 796 299	0,35
Bénéficiaires Allocation Logement	53 136	0,30	63 224	0,59	59 466	1,16	175 826	0,69	475 082	0,71	6 098 482	0,50
Bénéficiaires RSA	22 839	5,96	25 317	7,84	24 243	4,83	72 399	6,22	224 158	4,69	2 182 888	5,62
Bénéficiaires AAH	10 963	-0,34	12 655	0,75	11 388	1,33	35 006	0,59	72 369	2,15	971 432	1,63

Source : Centre de ressources des CAF Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Ardennes Champagne Solidaire

**3 Effectifs et évolution du nombre de bénéficiaires du RSA au 31-12-2014**

	Aisne		Oise		Somme		Picardie		Nord-Pas-de-Calais		France métropolitaine	
	Effectifs	Évolution 2013-2014 (%)	Effectifs	Évolution 2013-2014 (%)	Effectifs	Évolution 2013-2014 (%)						
Bénéficiaires RSA socle avec ou sans activité	16 662	4,37	19 221	6,85	18 048	3,89	53 931	5,08	172 385	3,88	1 662 740	4,56
- dont majoration parent isolé	2 635	1,97	2 856	4,81	2 460	-1,32	7 951	1,91	24 079	0,76	205 218	2,04
Bénéficiaires RSA activité seulement	6 177	10,48	6 096	11,08	6 195	7,66	18 468	9,71	51 773	7,47	520 148	9,17
- dont majoration parent isolé	464	8,92	569	9,42	441	4,75	1 474	7,83	3 558	11,01	44 409	7,37
Bénéficiaires RSA	22 839	5,96	25 317	7,84	24 243	4,83	72 399	6,22	224 158	4,69	2 182 888	5,62
- dont majoration parent isolé	3 099	2,96	3 425	5,55	2 901	-0,45	9 425	2,79	27 637	1,97	249 627	2,95

Source : Centre de ressources des CAF Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Ardennes Champagne Solidaire

**Les différents types de RSA**

**RSA socle seulement** : un foyer allocataire bénéficie de cette composante du RSA lorsqu'il ne déclare aucun revenu d'activité. Il est également possible de bénéficier de ce type de RSA si les membres du foyer ayant un emploi sont en période de cumul intégral (le cumul intégral consiste à neutraliser l'ensemble des revenus d'activité pour le calcul du RSA, pendant une période de trois mois suivant la reprise d'emploi, dans la limite de quatre mois au cours des douze derniers mois).

**RSA socle et activité** : un foyer bénéficiaire du RSA socle et activité déclare de faibles revenus d'activité et l'ensemble de leurs ressources est inférieur au montant forfaitaire de l'allocation (intervenant dans le calcul du montant de la prestation et dépendant de la composition du foyer). Il bénéficie donc des deux types de RSA.

**RSA activité seulement** : un foyer bénéficiaire du RSA "activité seulement" déclare de faibles revenus d'activité mais le montant de ses ressources dépasse le montant forfaitaire de l'allocation. Ces foyers allocataires perçoivent donc un complément de ressources. Majoration parent isolé : cette majoration est accordée si le bénéficiaire du RSA répond à une des conditions suivantes : - isolement et grossesse en cours - isolement et charge d'un enfant de moins de 3 ans - isolement puis charge d'un enfant - présence d'un enfant à charge puis isolement.

**RSA jeune** : le dispositif du RSA s'est ouvert, depuis le 1er septembre 2010, aux jeunes âgés de 18 à 25 ans sans enfant à charge ni grossesse en cours et résidant en France métropolitaine. Pour y prétendre, le bénéficiaire doit avoir exercé une activité professionnelle durant 3 214 heures (l'équivalent de deux années civile à plein temps) lors des trois années précédant la demande de RSA.

**1 Les principales mesures d'aide à l'emploi en 2014 - données provisoires à fin avril 2015**  
(données hors formation des demandeurs d'emploi)

	Aisne	Oise	Somme	Picardie	Évolution annuelle Picardie (%)	France entière	Évolution annuelle France (%)
<b>Aides à l'emploi dans le secteur marchand</b>							
ÉXONÉRATIONS DE COTISATIONS SOCIALES ET PRIMES À L'EMBAUCHE	1 006	1 084	882	2 972	6,8	100 971	13,7
<i>dont contrats de génération (demandes traitées et acceptées)</i>	90	156	114	360	10,1	18 159	22,5
<i>dont contrats aidés (entrées en conventions initiales et renouvellements)</i>	839	896	768	2 503	9,6	74 057	15,3
Contrat unique d'insertion - contrat initiative emploi (CUI-CIE)	449	577	395	1 421	9,9	52 273	3,6
Emplois d'avenir du secteur marchand	390	319	373	1 082	9,3	21 784	57,7
ALTERNANCE	2 672	4 451	3 116	10 239	nd	432 932	nd
Contrats de professionnalisation (nombre de contrats enregistrés)*	817	1 589	1 107	3 513	nd	167 638	nd
<i>dont contrats de professionnalisation jeunes moins de 26 ans</i>	589	1 186	797	2 572	nd	131 253	nd
Contrats d'apprentissage (nombre de contrats enregistrés)	1 855	2 862	2 009	6 726	-11,8	265 294	-2,9
<b>INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE</b>							
Embauches en entreprises d'insertion (aide forfaitaire)	134	161	418	719	2,3	29 379	2,4
<b>AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE</b>							
Nouvel accompagnement pour la création ou reprise d'entreprise (NACRE) : nombre d'entrées	85	246	118	449	3	18 928	0,3
<b>Aides à l'emploi dans le secteur non marchand</b>							
<i>dont contrats aidés (entrées en conventions initiales et renouvellements)</i>	5 147	4 386	4 580	14 113	-11,7	328 474	-13,3
Contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement à l'emploi (CUI-CAE)**	4 273	3 446	3 679	11 398	-15,7	262 696	-16,8
Emplois d'avenir du secteur non marchand	874	940	901	2 715	10,9	65 778	3,6
Apprentis du secteur public (nombre de contrats enregistrés)	72	124	128	324	5,5	8 713	-3,8
<b>Validation des acquis de l'expérience</b>							
Nombre de dossiers déclarés recevables (titre du ministère en charge du travail et de l'emploi)	246	160	107	513	4,9	7 285	1,6
<b>Accompagnement des jeunes</b>							
Contrats d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) : nombre d'entrées							
<b>Accompagnement des licenciements économiques</b>							
Contrat de sécurisation professionnelle : effectifs présents fin 2014	757	1422	989	3168	-7,0	103 259	-5,4

\*AVERTISSEMENT : Les données disponibles pour l'année 2014 concernent 95 % des contrats de professionnalisation enregistrés en France, les données 2013 portent sur 80 % des contrats (estimation nationale), il n'est donc pas possible de calculer une évolution annuelle.

\*\*Entrées hors contrats en Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)

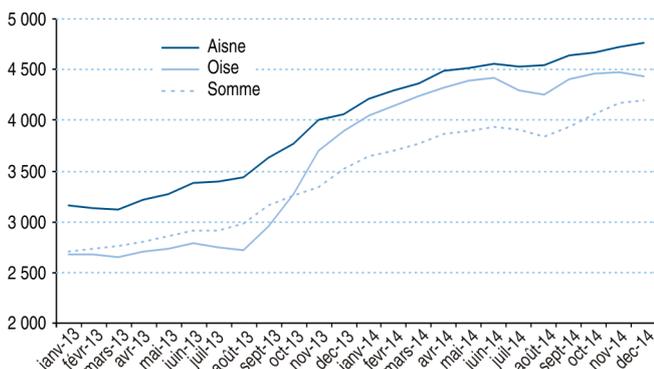
Source: Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

**2 Nombre de contrats d'apprentissage enregistrés en Picardie entre 2004 et 2014**



Source : ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

**3 Nombre de salariés en contrat aidé dans les départements picards en 2013 et 2014**



Les données correspondent aux effectifs présents en fin de mois en contrat aidé du secteur marchand et non marchand : CUI-CAE hors ACI, CUI-CIE et emplois d'avenir. Les contrats en Atelier et Chantiers d'insertion n'étant plus compris dans les CUI-CAE à compter de juillet 2014, ils ont été exclus pour conserver la cohérence de la série.

Source : ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

# Démographie d'entreprises

## Une légère baisse des créations d'entreprises

En 2014, le nombre d'entreprises créées a diminué de -0,2 % en Picardie alors qu'il a augmenté au niveau national. Cette baisse résulte essentiellement du recul des créations d'auto-entreprises que n'a pas compensé le dynamisme des créations sous forme sociétaire. Les défaillances ont régressé à nouveau, plus vite qu'en France métropolitaine.

Cédric Tassart, Insee

En 2014, 10 600 nouvelles entreprises ont été recensées en Picardie. Bien que proche de l'équilibre par rapport à 2013, le nombre de créations accuse une légère baisse pour la quatrième année consécutive (-0,2 %) alors que la tendance s'est inversée au niveau national (+2,6 %). Toutefois, les dynamiques de création d'entreprises sont hétérogènes selon la catégorie juridique, le secteur d'activité ou la localisation des nouvelles entreprises.

### Repli des auto-entreprises, bonne dynamique des sociétés

La baisse des créations d'entreprises picardes est essentiellement due au recul des nouveaux auto-entrepreneurs. En effet, si on exclut le champ de l'auto-entrepreneuriat, l'évolution picarde (+2,5 %) est supérieure à l'évolution nationale (+1,6 %). En revanche, le nombre d'entreprises créées sous le régime de l'auto-entreprise connaît une nouvelle baisse en Picardie (-2,7 %) alors qu'il augmente en métropole (+3,5 %). Leur part dans la création d'entreprises picardes reste majoritaire mais est la plus faible depuis la mise en place de ce régime : elle atteint 51,1 % contre 52,2 % au niveau national. À l'inverse, le nombre de nouvelles sociétés a augmenté (+8,2 %) plus fortement qu'en France (+4,4 %). Cette catégorie juridique atteint son plus haut niveau depuis 2009 (26,8 % contre 30,0 % en France). Quant aux entreprises individuelles, hors auto-entreprises, la création marque un recul plus important en Picardie (-3,7 %) qu'en France métropolitaine (-2,9 %) : cette catégorie juridique représente 22,1 % des nouvelles entreprises contre 17,8 % en France.

### Hausse des créations dans l'Oise et la Somme

Des trois départements picards, c'est dans l'Aisne que la création d'entreprises a été la moins dynamique en 2014. Le nombre de nouvelles entreprises de ce département recule de -4,7 % alors qu'il augmente dans la Somme (+1,2 %) et dans l'Oise (+1,4 %). Pour les Axonais, la hausse des nouvelles sociétés (+2,2 %) ne compense pas la

diminution du nombre de créations d'auto-entreprises (-4,6 %) et d'entreprises individuelles (-11,1 %). A contrario, dans les deux autres départements, la progression des créations sous forme sociétaire (+10,0 % dans chaque cas) efface le repli de l'auto-entrepreneuriat (respectivement -0,8 % et -4,1 %).

### Baisse de la création d'entreprises dans l'industrie et les services à la personne

En Picardie, les créations ont été plus nombreuses en 2014 qu'en 2013, dans le secteur du commerce, transport et hébergement-restauration (+1,4 %). Mais cette évolution est moins favorable qu'en France métropolitaine (+3,3 %).

Le nombre de nouvelles entreprises dans le seul secteur du commerce (hors réparation auto-moto) est quasiment stable (-0,4 %) : le fort recul du commerce de gros (-10,9 %) est en effet presque compensé par la hausse enregistrée dans le commerce de détail (+1,7 %). Avec 59 créations de plus qu'en 2013, les activités du transport et de l'entreposage connaissent un rebond très important (+25,5 %).

La situation a également été plus favorable en 2014 qu'en 2013 dans les services aux entreprises (+0,7 %), mais reste encore en retrait de la tendance nationale (+4,0 %). Dans ce secteur, l'augmentation régionale du nombre de créations a été particulièrement sensible dans les activités scientifiques et techniques (+6,7 %), soit 73 immatriculations de plus que l'année passée.

La baisse d'activité que connaît le secteur de la construction depuis plusieurs trimestres a moins pesé en 2014 sur la création d'entreprises en Picardie qu'en France métropolitaine. Dans ce secteur d'activité, 1 700 nouvelles entreprises ont vu le jour dans la région cette année, soit autant qu'en 2013, alors qu'on observe une baisse au niveau national (-2,7 %). Cette stabilité résulte du nombre plus important qu'en 2013 de sociétés et d'entreprises individuelles alors que la création d'auto-entreprises a davantage diminué en Picardie (-7,1 %) qu'en France (-2,1 %).

Le nombre d'entreprises créées dans le secteur des services aux particuliers baisse de -2,3 % alors qu'il augmente en métropole de +2,7 %. Il représente 22,8 % des créations régionales soit un point de plus qu'en France ; l'écart était de deux points en 2012. En 2014 en Picardie, la plus forte baisse concerne le secteur des soins de beauté qui a enregistré un repli de -27,1 %, représentant 75 unités.

Dans l'industrie, le nombre de nouvelles entreprises recule de -5,5 % à l'opposé de la tendance nationale (+5,5 %). Contrairement aux autres secteurs, cette baisse s'explique par une diminution des créations de sociétés (-7,3 %) et d'entreprises individuelles hors auto-entreprises (-19,9 %). Le regain de la création d'auto-entreprises (+4,3 %) ne suffit pas à compenser ces baisses.

### La baisse des défaillances se poursuit

En 2014, 1 509 entreprises picardes ont fait l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire. Après avoir continuellement augmenté entre 2007 et 2012, les défaillances diminuent pour la deuxième année consécutive : -1,4 % après -13,7 % en 2013. Elles baissent dans la Somme (-5,8 %) et l'Aisne (-2,6 %) mais s'accroissent dans l'Oise (+2,6 %).

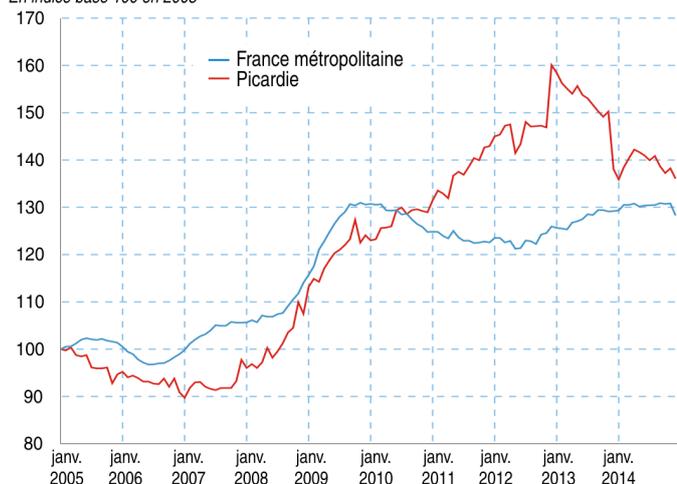
Dans le secteur du commerce, transport, hébergement-restauration et celui des services aux entreprises, les défaillances ont reculé respectivement de -7,4 % et -10,1 %. Inversement, elles sont en hausse dans l'industrie (+14,1 %), tout comme dans les services aux particuliers (+7,4 %) et la construction (+4,5 %).

**P**our en savoir plus

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### 1 Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Picardie

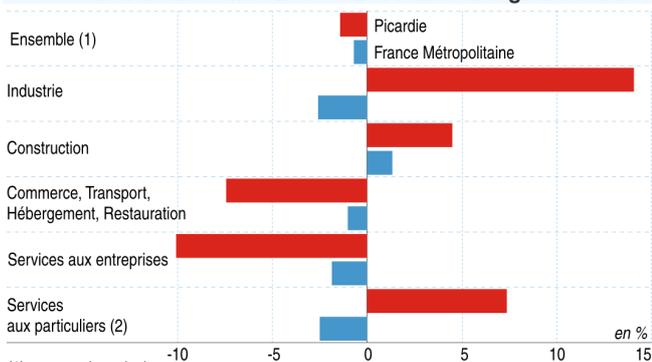
En indice base 100 en 2005



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/02/2015)

### 3 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2013 et 2014 dans la région Picardie



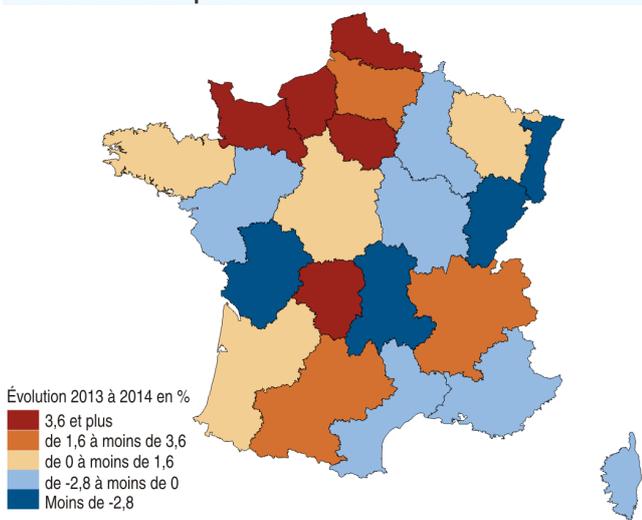
(1) : y compris agriculture

(2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales

Note : données brutes, en date de jugement

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/02/2015)

### 5 Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises, hors auto-entreprises



Évolution 2013 à 2014 en %

- 3,6 et plus
- de 1,6 à moins de 3,6
- de 0 à moins de 1,6
- de -2,8 à moins de 0
- Moins de -2,8

France métropolitaine : +1,6%

© Insee IGN 2015

Champ : France métropolitaine, hors auto-entrepreneurs.

Ensemble des activités marchandes non-agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

### 2 Créations d'entreprises par département

en %

	Sociétés	Entreprises individuelles hors auto-entreprises	Régime d'auto-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Créations en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013
Aisne	2,2	-11,1	-4,6	2 588	-4,7
Oise	10,0	-4,3	-0,8	5 189	1,4
Somme	10,0	4,5	-4,1	2 822	1,2
<b>Picardie</b>	<b>8,2</b>	<b>-3,7</b>	<b>-2,7</b>	<b>10 599</b>	<b>-0,2</b>
France métropolitaine	4,4	-2,9	3,5	534 454	2,6

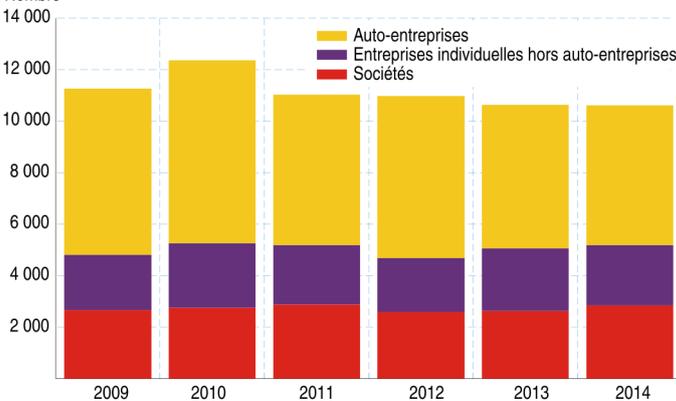
Note : données brutes

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

### 4 Créations d'entreprises dans la région Picardie

Nombre

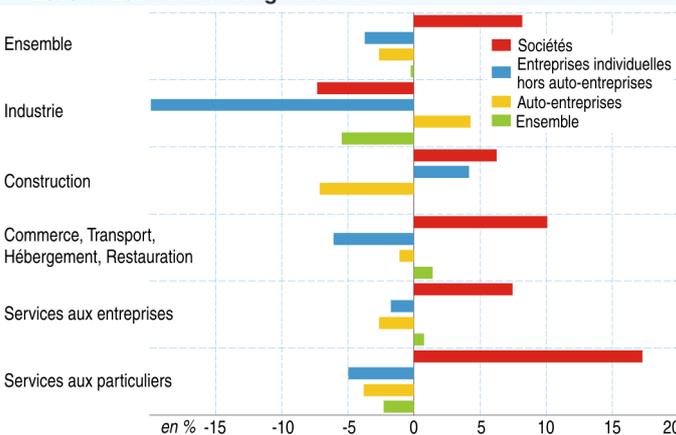


Note : nombre de créations brutes

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

### 6 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2013 et 2014 dans la région Picardie



Note : nombre de créations brutes

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

# Commerce extérieur

## Réduction du déficit commercial

En 2014, les échanges extérieurs de la région Picardie restent stables.

Grâce au maintien des exportations, conjugué à une baisse des importations, le déficit commercial se réduit. Plus du tiers des exportations correspondent à des produits chimiques, parfums ou cosmétiques.

Viviane Couture, Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects

Après une année 2009 marquée par le contrecoup de la crise économique et financière internationale, puis une période de reprise constatée de 2010 à 2012, la phase de stabilité des échanges extérieurs de la Picardie amorcée en 2013 se poursuit pour l'année 2014. Les exportations s'élèvent à près de 14,5 milliards d'euros, stables par rapport à l'exercice antérieur. Les importations à 15,8 milliards d'euros sont en légère baisse de -3 %.

### Un rang régional consolidé

Les échanges régionaux représentent 3,4 % des exportations de la France et 3,2 % de ses importations. La Picardie garde ainsi la onzième position des régions françaises exportatrices. Elle reste largement devancée par les régions voisines du Nord-Pas-de-Calais et de la Haute-Normandie mais précède la Champagne-Ardenne. Comme en 2013, la région se maintient au dixième rang pour ses importations.

### Forte contribution de l'Oise et de la Somme aux exportations

L'Oise, où le poids des grandes entreprises est élevé, affiche le volume des échanges extérieurs le plus important des départements picards. Il représente 42 % des exportations de la région, suivi de la Somme (37 %) puis de l'Aisne (21 %) et 48 % des importations devant l'Aisne (29 %) et la Somme (23 %). La part conséquente des importations dans l'Aisne est liée à la plate-forme logistique nationale de Volkswagen à Villers-Cotterêts. Les importations de ce groupe sont comptabilisées dans le département alors qu'elles s'adressent à la demande nationale.

### Des exportations toujours dynamiques avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Belgique

Plus des trois quarts des échanges commerciaux (import+export) de la Picardie, soit une part supérieure à la moyenne française, sont réalisés avec les pays de l'Union Européenne. Plus de la moitié de ces échanges concernent les

pays voisins (Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Espagne et Italie).

Les ventes avec ces marchés proches se réalisent tout d'abord avec l'Allemagne (18 % du total des exportations) puis le Royaume-Uni (11,5 %), la Belgique (11 %), l'Italie (7 %) et l'Espagne (7 %).

Des 28 états-membres, les 13 derniers pays intégrés ne représentent que 6 % des ventes à l'étranger de la Picardie et 8 % à l'importation. Leur part reste stable.

Parmi les dix premiers clients mondiaux, les États-Unis se classent au sixième rang (5 %) devant la Chine, la Pologne et la Russie (2 % chacun).

Hors de l'espace européen, la région enregistre une hausse de ses ventes de marchandises avec l'Afrique australe (+11 %), l'Amérique du Nord (+12 %), le Moyen-Orient (+9 %) et l'Asie du Sud Est (+4 %). Les échanges avec l'Union européenne ainsi qu'avec l'Asie restent déficitaires alors qu'ils sont excédentaires avec toutes les autres zones.

### La Chine au 4<sup>e</sup> rang des fournisseurs de la Picardie

La zone euro, en légère baisse par rapport à 2013, représente néanmoins 68,8 % des achats de la région. Seule l'Irlande affiche une hausse de plus de 35 %. S'agissant des approvisionnements, l'Allemagne reste de loin le principal fournisseur avec 33 % des importations.

Dans le classement des dix premiers pays fournisseurs, la Chine se classe au quatrième rang (6 %) derrière la Belgique (11 %), l'Italie (10 %) mais devant le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Espagne.

Les importations ont connu une tendance à la hausse avec toutes les zones, l'Amérique latine (+31 %) notamment le Brésil et le Chili, l'Afrique (+18 %) l'Asie (+6 %), à l'exception de l'Amérique du Nord (-13 %).

### Le secteur des produits chimiques, parfums et cosmétiques domine les échanges extérieurs

Les produits chimiques, parfums et cosmétiques (37 %), les produits des industries agroalimentaires (10 %) et les machines industrielles et agricoles, machines diverses (10 %) sont les principales ventes à l'étranger. Ces secteurs représentent plus de la moitié des exportations totales (57 %).

## Pour en savoir plus

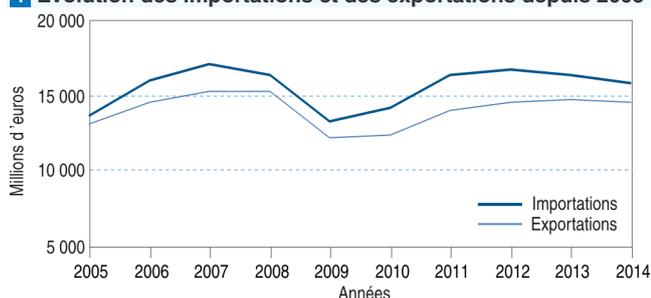
[www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

- Le chiffre du commerce extérieur

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

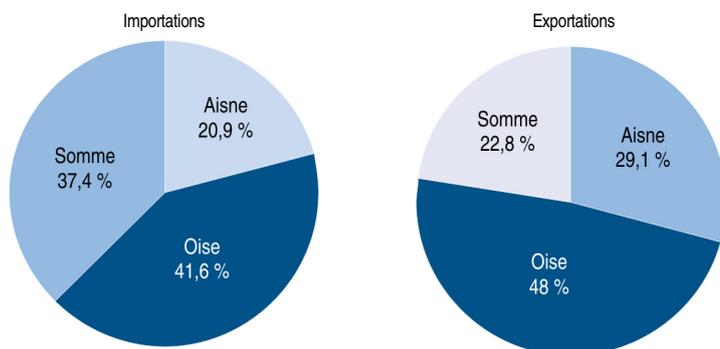
- La Picardie : une région attractive, des entreprises étrangères bien implantées, Insee Picardie Analyses n°81 octobre 2013.
- 3 600 entreprises indépendantes impliquées à l'international Insee Picardie Analyses n°63 janvier 2012.
- Importations - Exportations ; Balance commerciale ; Échanges bilatéraux ; Investissements internationaux - Chapitre "Échanges extérieurs" des Tableaux de l'Économie Française - Édition 2014

### 1 Évolution des importations et des exportations depuis 2005



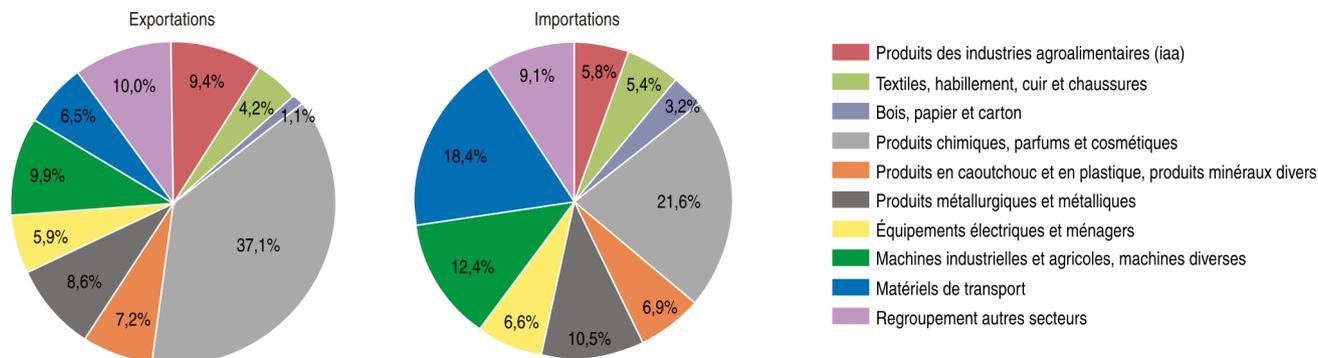
Source : Douanes

### 2 Part relative des départements dans les échanges commerciaux en 2014



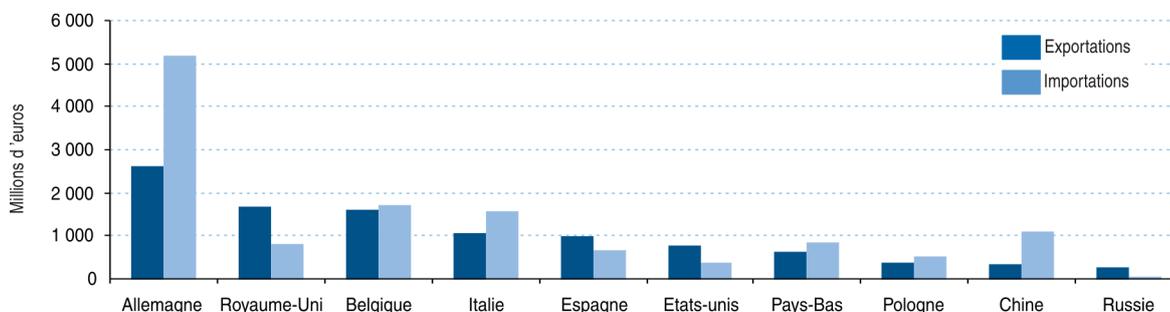
Source : Douanes

### 3 Principaux groupes de produits échangés en 2014



Source : Douanes

### 4 Principaux clients et fournisseurs de la Picardie en 2014



Source : Douanes

# Finances des collectivités territoriales Diminution de l'épargne brute des communes et départements

En 2014, le niveau d'épargne brute des collectivités de la région<sup>1</sup> est globalement en recul et l'effort d'investissement des communes a ralenti. Les départements picards sont touchés par la progression des dépenses d'aide sociale. Toutefois, leurs dépenses d'investissement repartent à la hausse en 2014.

Géraldine Jeannin, Direction Régionale des Finances Publiques

Entre 2012 et 2014, le montant d'épargne brute (la capacité d'autofinancement ou CAF) déagée par les départements picards s'est contracté (-5,8 %). Cette évolution s'explique par une hausse de leurs charges de fonctionnement réelles plus rapide que leurs produits. En 2014, la CAF par habitant reste inférieure à la moyenne des départements comparables<sup>2</sup>.

## Hausse des produits de fonctionnement des départements

Entre 2012 et 2014, les produits de fonctionnement réels ont augmenté de 2,1 %, en raison notamment de la hausse globale des produits de la fiscalité (+6 %). Ils sont supérieures à la moyenne<sup>2</sup>. Les départements tirent toujours leur principale ressource des impôts directs locaux. Les dotations et participations, composées à 64 % de la dotation globale de fonctionnement (DGF) sont quant à elles en baisse (-2 %). Elles sont désormais conformes à la moyenne.

## Le montant des aides à la personne a fortement progressé

Sur la même période, les charges de fonctionnement réelles ont progressé de 3 %. En 2014, leur montant, rapporté au nombre d'habitants est supérieur à la moyenne<sup>2</sup>. Les charges de personnel et les charges financières ont ainsi augmenté régulièrement depuis 2012 (respectivement 5,9 % et 7,8 %). Les achats et charges externes, malgré leur repli sont restés supérieurs à la moyenne<sup>2</sup>.

Les dépenses d'aide sociale ont représenté en 2014 près de la moitié des charges de fonctionnement réelles des départements. Le montant des aides à la personne, bien qu'inférieur à la moyenne a fortement progressé depuis 2012 (+9,3 %). Cette évolution s'explique principalement par la forte augmentation (+19,5 %) des sommes versées au titre du revenu de solidarité active (RSA). Dans le même temps, les

prestations de compensation du handicap (PCH) et l'aide personnalisée à l'autonomie (APA) ont progressé dans une moindre proportion (+2,5 %).

## Une reprise des investissements

Les dépenses d'équipement des départements picards sont reparties à la hausse en 2014 (+27,4 %). Elles ont par ailleurs été plus élevées qu'en moyenne (123 €/hab. contre 96 €/hab.). Le montant des subventions d'investissement versées est quant à lui plutôt stable sur la période (+0,8 % entre 2012 et 2014).

## L'endettement des départements poursuit son accroissement

Malgré un net recul du montant des emprunts annuellement souscrits depuis 2012 (-27,9 %), l'endettement des départements picards poursuit son accroissement. En hausse de 6,7 %, leur encours de dettes au 31 décembre 2014 s'est établi à 1 131 M€. Rapporté au nombre d'habitant, son montant est globalement supérieur à la moyenne : 590 €/hab. contre 506 €/hab. En 2014, 6,5 années de leur CAF cumulée seraient nécessaires aux départements pour éteindre leur dette.

## Une CAF en net recul dans les communes de moins de 10 000 habitants

Depuis 2012, la CAF par habitant des communes de Picardie s'est globalement repliée de 16 %, sous l'effet conjugué d'une baisse de leurs produits de fonctionnement et d'une hausse de leurs charges. Toutefois, ce constat doit être nuancé en fonction de la taille de la collectivité. En effet, entre 2012 et 2014, la CAF par habitant s'est fortement réduite pour les communes de moins de 10 000 habitants, tandis que celle des communes plus importantes a progressé de 3 %.

Les produits de fonctionnement réels ramenés par habitant ont progressé de 8 % sur trois ans pour les communes de plus de 10 000 habitants tandis qu'ils baissent pour les moins de 10 000 habitants. Le produit par habitant des impôts locaux a davantage

augmenté dans les communes de plus de 10 000 habitants (+5 %) que dans les plus petites (+2 %). Enfin, la baisse des dotations et participations est générale mais elle est plus marquée pour les communes les plus petites (-8 % contre -4 % pour celles de plus de 10 000 habitants).

Depuis 2012, les charges de fonctionnement réelles par habitant sont orientées à la hausse, celles-ci sont toutefois plus prononcées dans les communes de plus de 10 000 habitants où les charges de personnel ont fortement progressé (+16 %).

Les dépenses relatives aux achats et charges externes sont plutôt bien maîtrisées : le montant par habitant est en nette diminution dans les communes de plus de 10 000 habitants et relativement stable dans les autres. Enfin, depuis 2012, les charges financières des communes de la région sont globalement en baisse.

## Un ralentissement des investissements communaux

Sur la période, les dépenses d'équipement par habitant des communes de la région sont globalement en baisse (-8 %). Le phénomène est même accentué pour les communes de plus de 10 000 habitants qui ont réduit leurs dépenses de 14 % depuis 2012.

## Un endettement des communes en baisse

Les communes de la région contiennent leur recours à l'emprunt. Les montants par habitant souscrits en 2014 sont inférieurs à ceux mobilisés en 2012 (48 €/hab. contre 70 €/hab.). En 2014, l'endettement par habitant des communes picardes s'est replié, après s'être accru en 2012 et 2013.

<sup>1</sup> La situation financière du conseil régional n'est pas abordée dans cette étude.

<sup>2</sup> Les données cumulées des trois départements picards, exprimées en euros par habitant font l'objet de comparaisons avec les moyennes de la strate nationale de référence : les départements dont la population se situe entre 500 000 et 999 999 habitants.

**P**our en savoir plus

[www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales](http://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales)

**1 Endettement des communes de Picardie**

	2012 en €/hab	2013 en €/hab	2014 en €/hab
Encours de dette	580	583	558
Annuité de la dette	77	88	81

Source : DGFIP

**2 Données financières 2014 consolidées des départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme**

	2014 en millions d'euros	variation 2012/2014	2014 en euros par habitant	2014 moyenne de la strate en euros par habitant*
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Produits réels dont</b>	<b>1 896,7</b>	<b>2,1%</b>	<b>989</b>	<b>983</b>
Impôts directs	624,9	4,8%	326	286
Fiscalité reversée	70,6	75,0%	37	29
Autres impositions	594,7	2,5%	310	339
Dotations et participations	565,3	-2,0%	295	294
<b>Charges réelles dont</b>	<b>1 723,2</b>	<b>3,0%</b>	<b>898</b>	<b>880</b>
Charges de personnel	363,2	5,9%	189	180
Achats et charges externes	230,2	-0,6%	120	90
Subventions et contingents	989,2	-6,2%	516	591
...Charges financières	38,4	7,8%	20	15
<b>Capacité d'autofinancement brute</b>	<b>173,6</b>	<b>-5,8%</b>	<b>90</b>	<b>103</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
<b>Recettes réelles dont</b>	<b>505,8</b>	<b>-20,5%</b>	<b>264</b>	<b>318</b>
fonds de compensation de la TVA	24,8	-9,8%	13	13
subventions d'équipement reçues	66,2	31,7%	35	27
emprunts souscrits	123,8	-27,9%	65	55
<b>Dépenses réelles dont</b>	<b>514,9</b>	<b>-7,9%</b>	<b>268</b>	<b>294</b>
dépenses d'équipement directes	235,5	27,4%	123	96
subventions d'équipement versées	125,9	0,8%	66	68
remboursement en capital des emprunts	91,8	-12,5%	48	46
<b>ENCOURS DE DETTE</b>	<b>1 131,2</b>	<b>7,0%</b>	<b>590</b>	<b>506</b>

\*Les données cumulées des trois départements picards, exprimées en euros par habitant font l'objet de comparaisons avec les moyennes de la strate nationale de référence : les départements dont la population se situe entre 500 000 et 999 999 habitants.

Source : DGFIP

**3 Données financières 2014 des communes de Picardie**

	Communes de moins de 10 000 habitants (2 221)		Communes de plus de 10 000 habitants (17)	
	2014 en euros par habitant	variation 2012/2014	2014 en euros par habitant	variation 2012/2014
<b>Produits réels dont</b>	<b>767</b>	<b>-3%</b>	<b>1 357</b>	<b>8%</b>
Impôts locaux	349	2%	544	5%
Fiscalité reversée des GFP*	40	5%	239	61%
Autres impôts et taxes	35	-13%	49	-11%
Dotations et participations	248	-8%	401	-4%
<b>Charges réelles dont</b>	<b>640</b>	<b>2%</b>	<b>1 237</b>	<b>9%</b>
Charges de personnel	265	4%	687	16%
Achats et charges externes	199	1%	282	-6%
Charges financières	17	-6%	31	0%
Contingents	58	4%	35	30%
Subventions versées	27	-7%	100	15%
<b>Capacité d'autofinancement brute</b>	<b>127</b>	<b>-22%</b>	<b>120</b>	<b>3%</b>

\*GFP : Groupements à Fiscalité Propre

Source : DGFIP

**4 Subventions de fonctionnement versées et contingents des départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme**

	2012 en milliers d'euros	2013 en milliers d'euros	2014 en milliers d'euros	variation 2012/2014	2014 en euros par habitant	2014 moyenne de la strate en euros par habitant
<b>Subventions et contingents dont...</b>	<b>1 055,1</b>	<b>1 065,8</b>	<b>989,2</b>	<b>-6,2%</b>	<b>516</b>	<b>591</b>
Contributions obligatoires et participations	155,4	149,9	151,7	7,8%	79	86
Subventions	61,2	61,5	61,8	1,0%	32	39
Frais de séjour et d'hébergement	342,4	337,5	331,6	-3,1%	173	175
Aides à la personne	475,4	492,2	519,5	9,3%	271	280
Prestation de compension du handicap (PCH)	42,3	43,3	45,6	7,8%	24	24
Aide personnalisée à l'autonomie (APA)	155,1	156,2	156,8	1,1%	82	88
Revenu de solidarité active (RSA)	235,7	253,7	281,6	19,5%	147	148

Source : DGFIP

# Agriculture Moisson 2014 : du blé en quantité mais de moindre qualité

La campagne agricole 2013-2014 avait démarré dans de mauvaises conditions en raison des épisodes pluvieux du mois d'octobre. L'hiver particulièrement doux a permis aux cultures d'hiver de continuer leur développement et le rendement en blé tendre s'est finalement maintenu au même niveau élevé qu'en 2013. L'abondance des récoltes mondiales en céréales et oléagineux a orienté les cours à la baisse. À l'inverse, le cours du lait poursuit une tendance haussière favorable au maintien du cheptel laitier.

Sandra Delaby, Norbert Darras, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

L'hiver doux et humide a été de bon augure pour le blé tendre d'hiver qui avait été semé de façon parfois tardive. Le temps sec et ensoleillé des mois de mars et avril a permis à la végétation de poursuivre sa croissance mais l'avance observée sur les cultures d'hiver s'estompée au fil du temps. Les mois de juillet et août ont enregistré des pluviométries importantes qui ont perturbé les moissons. Ces conditions humides ont provoqué une altération de la qualité des blés et de l'orge. Les récoltes de nombreuses parcelles sont impropres à la meunerie. Les pluies d'été permettent toutefois aux betteraves sucrières d'augmenter de volume et la luminosité des mois de septembre et octobre est favorable au taux de sucre.

## Une qualité de blé moyenne

En dépit de ces conditions climatiques inhabituelles, les rendements du blé se maintiennent à 91 q/ha de moyenne pour la Picardie.

Si les rendements restent généreux, la qualité de blé n'est quant à elle pas à son optimum cette année avec une teneur en protéines jugée décevante (de 10,6 % à 10,8 % en moyenne). La sole augmente de plus de 6 000 ha entre 2013 et 2014 et entraîne la hausse de la production régionale de blé. Dans un contexte de forte production mondiale, le cours du blé a baissé jusqu'en octobre pour ensuite amorcer une tendance haussière. Ainsi, malgré une bonne activité à l'export, l'importance des stocks contrarie l'évolution du prix du blé.

## Une baisse marquée des surfaces en maïs grain et oléagineux

La répartition des surfaces cultivées en 2014 évolue de manière significative. Les surfaces en maïs grain et en oléagineux baissent respectivement de -20 % et de -4 % comparées à l'année 2013. Cette baisse de surface en oléagineux concerne le colza dont le prix chute depuis 2013.

À contrario, les surfaces ensemencées en orges, lin textile, pommes de terre et légumes frais sont plus importantes. Les surfaces en pois protéagineux se maintiennent en 2014.

## Une production picarde record en betteraves sucrières

Le climat doux du mois de mars a permis de réaliser des semis de betteraves précoces. L'année 2014 a été marquée par des attaques de mildiou importantes. Cependant l'été humide a favorisé la croissance des racines. Avec une production de 12,7 millions de tonnes en 2014, la Picardie atteint un niveau record. La France et l'Union européenne vont devoir gérer des stocks supplémentaires dans un contexte de faiblesse des cours. Il faut donc s'attendre à une légère baisse de la superficie implantée en 2015.

## Pommes de terre : augmentation des surfaces mais prix en chute depuis avril

La surface plantée en pommes de terre de consommation a augmenté de 7,8 % entre 2013 et 2014 pour atteindre 28 900 ha pour la Picardie. À l'inverse, la superficie en pommes de terre de féculerie a baissé de plus de 3 % pour totaliser 12 100 ha. Les rendements sont bons et entraînent une production conséquente. Face à une offre abondante, les prix sont bas : 103,5 € la tonne de pommes de terre de consommation en octobre 2014 contre 268,6 € en octobre 2013. Le marché est revenu au niveau de la campagne 2011/2012. La France est devenue le 1<sup>er</sup> exportateur mondial de pommes de terre.

## Prix du lait favorable à une stabilisation du cheptel laitier

En Picardie, la collecte de lait de vache progresse de près de 4 % en 2014 par rapport à l'année 2013 et totalise 9,23 millions d'hectolitres. Le prix du lait est

resté favorable jusqu'en novembre où il a chuté de plus de 6 % par rapport à l'an passé. Cette inversion de tendance s'explique par le retournement des prix des produits industriels (poudres et beurre) sur les marchés internationaux (ralentissement de la demande mondiale et mise en place de l'embargo russe). Au final, le prix moyen producteur s'élève à 374 € pour 1 000 litres en 2014, soit 20 € de plus qu'en 2013. Les conditions économiques et agronomiques favorables ont permis un maintien du cheptel laitier.

## Baisse du nombre d'exploitations détentrices de quotas laitiers

Avec 2 249 exploitations détentrices de quotas laitiers en mars 2014, le nombre de producteurs disposant de droits sur la campagne ouverte a baissé de près de 8 % par rapport à 2013. Cette diminution s'accompagne d'une hausse du quota moyen par détenteur, ce qui traduit un phénomène de concentration du cheptel laitier.

Ce phénomène est particulièrement marqué dans la Somme qui perd près de 11 % d'exploitations détentrices de quotas laitiers entre 2013 et 2014 mais augmente d'autant le quota moyen par exploitation laitière.

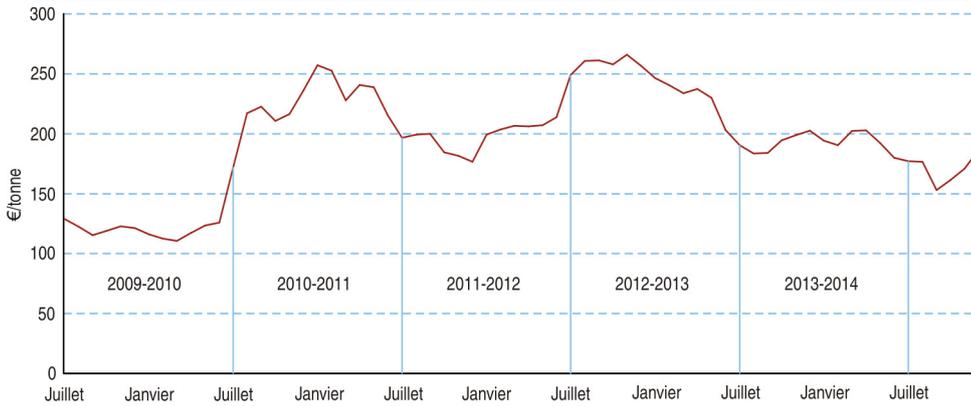
## Baisse des prix des produits agricoles à la production

Les prix des produits vendus par les agriculteurs ont baissé en 2014 : ils perdent près de 5 % par rapport à 2013. Ils restent cependant supérieurs de 6 % à la moyenne quinquennale (2009-2013). Du côté des charges, les prix d'achat des intrants sont aussi supérieurs de 4 % à la moyenne quinquennale même s'ils baissent durant l'année 2014 en raison du coût moins élevé des lubrifiants et de l'énergie.

**P**our en savoir plus

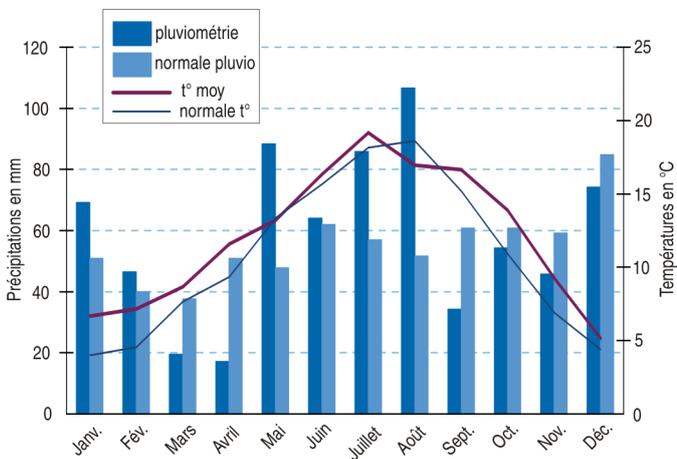
• [www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr)

**1 Le cours du blé chute dès le mois de mai 2014 et remonte en octobre sans toutefois atteindre les cours plus favorables de 2013**



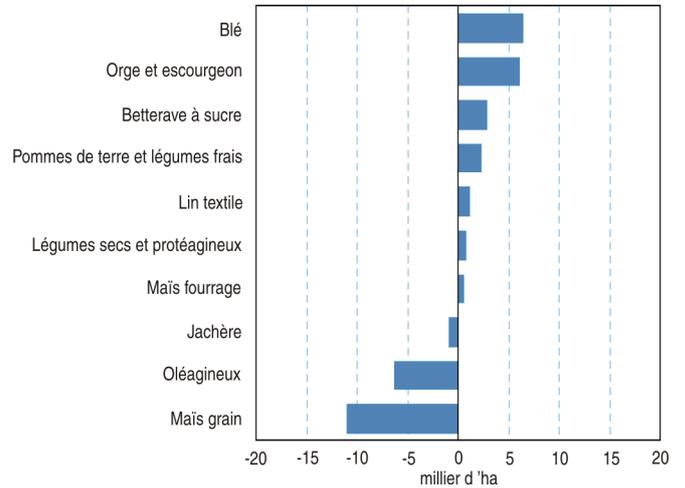
<sup>1</sup> Référence de cotation qui intègre un prix de marché auquel s'ajoutent les frais de transport à Rouen.  
Source : Les Marchés

**2 Au fil de l'année, un climat inhabituel**



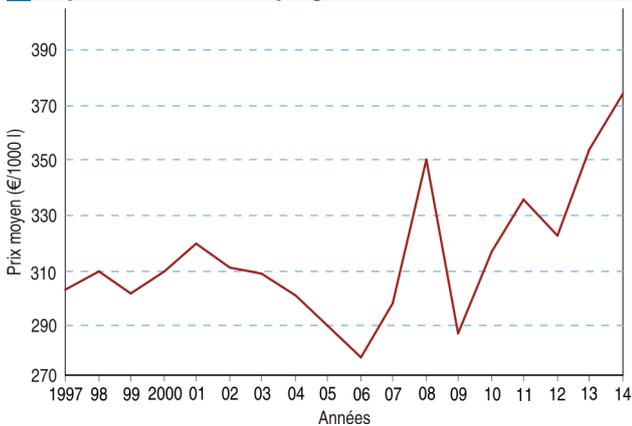
(1) La normale correspond à la moyenne calculée sur 10 ans (1991-2000)  
Source : Météo France

**3 Forte baisse des surfaces en maïs grain au profit des autres céréales**



Source : Agreste, Statistiques agricoles annuelles (SAA) et SAP 2014

**4 Le prix du lait a encore progressé en 2014**



Source : Agreste - FranceAgriMer

# Industrie

## Une année fragile pour l'industrie

Avec une évolution de -0,4% entre 2013 et 2014, le chiffre d'affaires des entreprises industrielles picardes s'est quasiment stabilisé en 2014. Mais la situation reste fragile pour l'ensemble des secteurs. En effet, l'emploi continue de diminuer : 103 000 emplois salariés fin 2014, soit 2 000 de moins en un an. Les marchés à export ne varient guère par rapport à 2013 (+0,7 %). Les investissements, qui avaient marqué un net repli en 2013 (-13,5 %) fléchissent plus légèrement (-3,2 %).

Anne Froidure, Didier Mielcarek, Banque de France, Jean-Marc Mierlot, Insee

L'indicateur de climat des affaires<sup>1</sup> dans les entreprises industrielles montre des variations similaires sur la période 2008-2009 entre la Picardie et la France. Il subit dans les deux cas une forte chute avec la crise de 2008 avant de se redresser à partir de début 2009 pour atteindre un point haut début 2011 puis ralentir de nouveau en 2012. Depuis, un décrochage de la région s'est opéré, grandissant sur l'année 2013 pour arriver fin 2014 à une différence substantielle de variation. Au niveau national, la production a retrouvé son niveau moyen sur longue période alors qu'il a décroché de dix points en Picardie.

### Quasi stabilité de l'activité en 2014

L'activité des entreprises industrielles s'est quasiment stabilisée malgré un léger repli dans le secteur des transports et dans celui de l'électrique et l'électronique. En 2015, le repli serait plus marqué, dû principalement à l'alimentaire et aux boissons.

L'électrique et l'électronique minorent le développement à l'exportation, par ailleurs bien orienté dans le transport et l'alimentaire. Les prévisions ne devraient pas varier, toujours contrariées par le repli du secteur de l'alimentaire.

La pharmacie, le caoutchouc et le plastique sont à l'origine de la baisse des investissements. L'automobile et les équipements électriques et électroniques retrouveraient en 2015 le niveau de 2013.

### L'emploi industriel en recul

L'industrie picarde continue de perdre des emplois. Fin 2014, elle compte 103 000 salariés, soit 2 000 de moins qu'un an auparavant. Ce recul du secteur au cours de l'année dans la région (-2,0 %) est plus marqué qu'au niveau national (-1,2 %). Il est cependant moindre qu'en 2013 où la Picardie avait enregistré une réduction de 3 000 salariés. Le département de la Somme

est le plus touché. Avec une décroissance de -2,9 % des emplois industriels, il concentre la moitié des pertes régionales, soit 1 000 salariés. L'Aisne et l'Oise enregistrent chacun un repli de 500 emplois. Dans la majorité des secteurs de l'industrie régionale, l'emploi régresse plus vite qu'en France métropolitaine. Les industries agro-alimentaires, de biens d'équipement et des autres branches industrielles<sup>2</sup> connaissent toutes des diminutions d'effectifs situées entre -3,4 % et -2,4 % contre -1,7 % à +0,1 % au niveau national. Seule la fabrication de matériels de transport reprend de la vigueur en Picardie (+3,1 %), à contre courant de la tendance métropolitaine (-2,7 %), après une année 2013 difficile (-1,1 %). Le secteur de l'énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage reste stable dans la région (+0,3 %).

### Le chiffre d'affaires des IAA fléchit légèrement

Le léger fléchissement du chiffre d'affaires des IAA enregistré concerne les entreprises de 200 à 500 salariés dans la transformation et conservation de viande, le travail des grains et la fabrication de produits amylacés ainsi que les produits de boulangerie-pâtisserie.

Le chiffre d'affaires à l'export s'est inscrit en hausse hormis dans la transformation et conservation de viande, en net repli, et dans la fabrication de la catégorie des autres produits alimentaires. Cette augmentation a été plus marquée dans les établissements de taille moyenne.

La hausse des investissements se constate dans toutes les tailles d'entreprise sauf dans celles employant entre 50 et 200 salariés. Elle est également visible dans toutes les activités du secteur, particulièrement dans la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et dans les petites entreprises.

### Une activité réduite également pour les équipements électriques

Le secteur des équipements électriques a vu son chiffre d'affaires se réduire, à l'exception de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques et les établissements de 50 à 500 salariés.

Le chiffre d'affaires à l'export a diminué également, hormis la partie équipements électriques et les entreprises de 50 à 200 employés.

Les investissements ont été réduits, excepté dans la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques.

### Bonne tenue des matériels de transport

Le chiffre d'affaires dans le matériel de transport ne varie guère. La baisse significative de l'activité dans l'industrie automobile est compensée par la bonne tenue de celle des autres matériels de transport.

Le constat est identique à l'exportation. De plus, ce sont les entreprises de moins de 200 et de plus de 500 salariés qui se sont montrées les plus offensives.

Le niveau des investissements évolue favorablement. Les grandes entreprises ont le plus investi.

### Maintien de l'activité pour les autres produits industriels

Le secteur des autres produits industriels regroupe un nombre important d'activités. La bonne tenue de l'activité dans la réparation et l'installation de machines ainsi que dans le textile-habillement permet de compenser le repli dans la pharmacie et le bois. Le bon niveau d'activité à l'exportation également de la réparation et l'installation de machines couvre le recul dans la pharmacie et la métallurgie. Le caoutchouc et la pharmacie entraînent les investissements à la baisse qui reste contenue grâce au textile-habillement et au bois en forte hausse. Seules les structures de plus de 200 salariés subissent cette diminution.

<sup>1</sup> L'indicateur du climat des affaires (ICA) permet une lecture rapide et simplifiée de la situation conjoncturelle. Il résume par une variable synthétique l'évolution des soldes d'opinion. La valeur 100 de l'indicateur correspond à la croissance de long terme de l'activité. Le niveau 100 de l'ICA régional et le niveau 100 de l'ICA national ne correspondent pas au même taux de croissance moyen de longue période, compte tenu d'une conjoncture régionale différente de la conjoncture nationale.

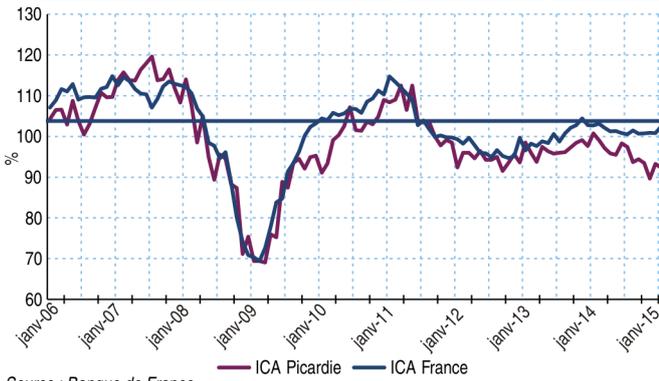
<sup>2</sup> Ce secteur comprend : fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure, travail du bois, industrie du papier et imprimerie, industrie chimique, industrie pharmaceutique, fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques, métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements, autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements.

### Pour en savoir plus

[www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

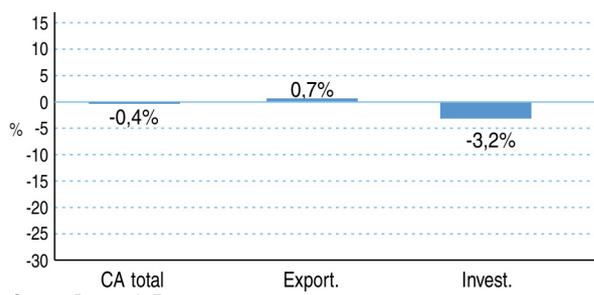
• Économie et statistiques, conjoncture et croissance, Publications régionales  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**1** Indicateur du climat des affaires de janvier 2006 à janvier 2015



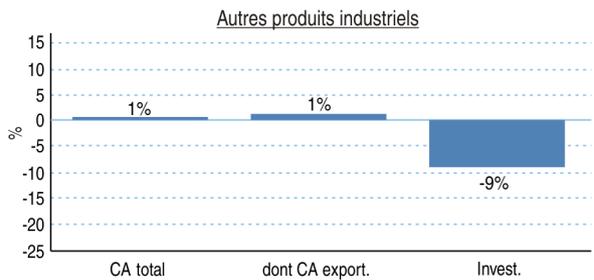
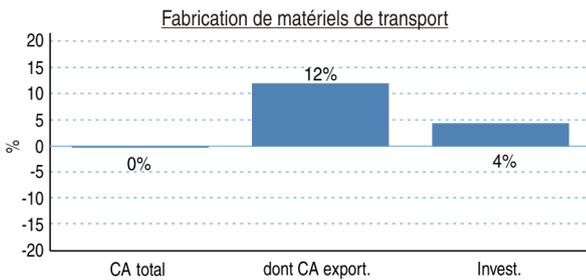
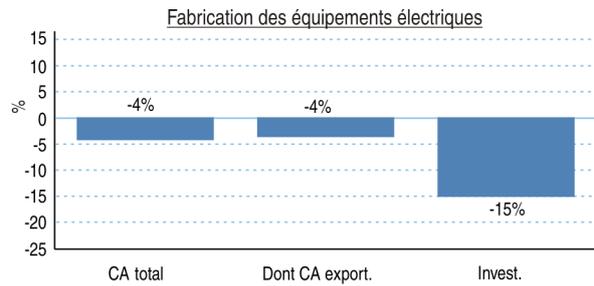
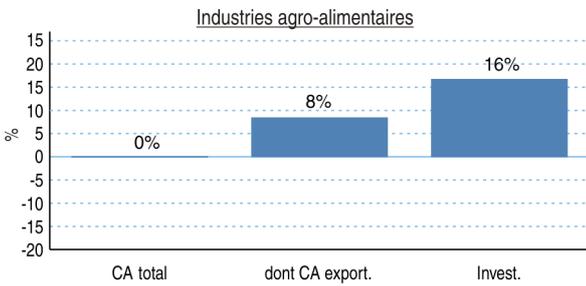
Source : Banque de France

**2** Évolution 2013-2014 du chiffre d'affaires des entreprises industrielles en Picardie



Source : Banque de France

**3** Évolution 2013-2014 du chiffre d'affaires des entreprises des grands secteurs industriels en Picardie



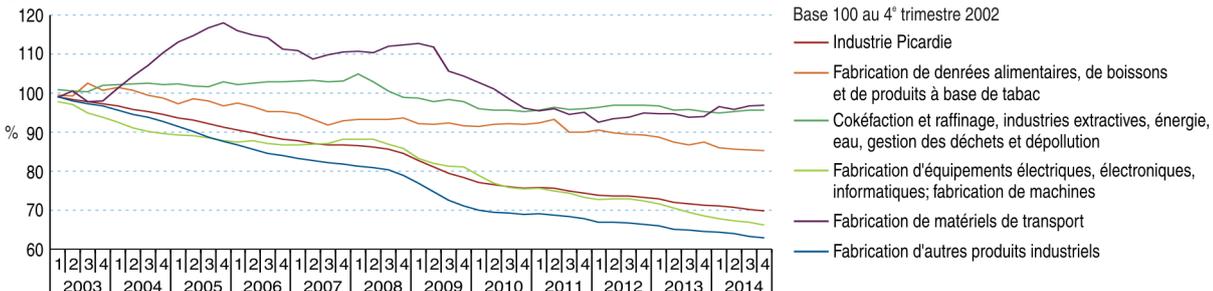
Source : Banque de France

**4** Emploi salarié dans l'industrie picarde

	4 <sup>e</sup> tr. 2014 (en milliers)	Évolution 4 <sup>e</sup> tr. 2014 / 4 <sup>e</sup> tr. 2013 (en %)		Évolution en nombre d'emplois en 2014
		Picardie	France métr.	
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	16 791	-2,5	0,1	-423
Cokéfaction et raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	7 609	0,3	1,0	26
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	12 580	-3,4	-1,4	-444
Fabrication de matériels de transport	7 481	3,1	-2,7	224
Fabrication d'autres produits industriels	58 747	-2,4	-1,7	-1 454
Total industrie	103 209	-2,0	-1,2	-2 071

Source : Insee, estimations d'emploi

**5** Évolution de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Picardie



Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, estimations d'emploi

# Construction

## La reprise se fait attendre

La baisse de la construction de logements se poursuit en 2014 en Picardie : recul de 17 % des autorisations et de 8 % des mises en chantier par rapport à 2013. Seul secteur en progression, le résidentiel, destiné surtout aux personnes âgées ou aux étudiants, devrait produire un millier de logements, dans la Somme et l'Aisne surtout.

En repli aussi depuis 2012, l'activité des promoteurs reste faible : pour les maisons comme pour les appartements neufs, peu de ventes, des prix en baisse, des stocks élevés. Aujourd'hui, il faut compter plus d'un an et demi entre la mise sur le marché d'un appartement ou d'une maison neuve et leur vente.

Ce contexte peu favorable se traduit par un chiffre d'affaires en repli, des pertes d'emploi et des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics qui investissent encore moins.

Anne Évrard, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

L'activité immobilière reste dégradée en 2014, en Picardie comme sur l'ensemble du territoire français. D'après la Banque de France, le chiffre d'affaires aurait baissé de 4 % en un an dans l'ensemble des entreprises picardes du bâtiment et des travaux publics qui ont répondu à l'enquête sectorielle. Ces entreprises ont fortement réduit leurs investissements en 2014.

En Picardie, 1 700 entreprises ont été créées en 2014 dans le secteur de la construction, autant qu'en 2013. Parmi elles, 39 % l'ont été par des auto-entrepreneurs. Dans le même temps, 420 entreprises de la région ont déposé le bilan, une vingtaine de plus qu'en 2013.

Avec 33 000 salariés fin 2014, le secteur de la construction représente un peu plus de 9 % des emplois du secteur marchand non agricole en Picardie. Depuis fin 2008, il subit une baisse de ses effectifs salariés. En 2014, il a encore perdu plus de 1 600 emplois. Comme en France métropolitaine, les effectifs ont davantage reculé dans ce secteur que dans l'ensemble du secteur marchand non agricole.

### Près de 1 000 logements en résidence autorisés à la construction en 2014

La construction de logements neufs continue de se replier : 7 200 permis de construire ont été délivrés en 2014 dans la région, 17 % de moins qu'en 2013. En Picardie comme en France, seul le secteur du résidentiel progresse. La construction de 1 100 logements en résidence a été autorisée dans la région contre à peine le quart en 2013. Ces projets de résidence, destinés le plus souvent aux personnes âgées ou aux étudiants, ont surtout été lancés dans la Somme et dans l'Aisne.

Les mises en chantier de logements sont descendues à leur plus bas niveau depuis dix ans, en Picardie comme en France. Tous secteurs confondus, la construction de 6 500 logements a débuté dans la région en 2014, soit une diminution de 18 % par rapport à

l'année précédente. La baisse est un peu plus forte qu'en moyenne nationale.

### La surface autorisée pour les locaux plus faible en 2014 qu'en 2013

Sur l'ensemble de l'année 2014, 810 milliers de mètres carrés de surface de plancher ont été autorisés en Picardie pour des locaux non résidentiels, 20 % de moins qu'en 2013. Les surfaces affectées aux locaux se sont accrues uniquement dans les secteurs de l'industrie et du service public ou d'intérêt collectif. La plus importante surface autorisée pour un local se trouve à Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly. Dans la vallée de la Bresle, spécialisée dans l'industrie du verre, y sera construite une usine de flaconnage pharmaceutique intégrant un centre de recherche et développement.

### Allongement des délais d'écoulement et stocks d'inventés au plus haut

L'activité des promoteurs est aussi en perte de vitesse depuis 2012. Selon l'enquête sur la commercialisation de logements neufs, 660 appartements neufs ont été vendus en 2014 en Picardie, 7 % de moins qu'en 2013. Depuis 2012, les ventes avoisinent les 700 par an contre un millier de 2008 à 2011. Les promoteurs n'ont mis sur le marché que 620 logements collectifs en 2014, un quart de moins qu'en 2013. Parallèlement à la chute des ventes, les prix, en hausse jusqu'en 2011, baissent depuis. En 2014, le prix de vente moyen d'un appartement neuf s'élève dans la région à 2 990 €/m<sup>2</sup>. Aujourd'hui, il faut compter 18 mois en moyenne entre le moment où un appartement est mis en vente dans la région et celui où il est vendu, contre 9 mois en 2010.

Le marché de la maison neuve reste orienté à la baisse. Au cours des dix dernières années, jamais le nombre de maisons neuves mises en vente ou vendues n'avait été aussi bas. En 2014, l'activité des

promoteurs s'est cantonnée à quelques communes du littoral, à l'unité urbaine d'Amiens et aux plus grosses unités urbaines de l'Oise.

En conséquence de l'allongement des délais et de la baisse des ventes, les stocks de logements à vendre sont au plus haut : fin 2014, près d'un millier d'appartements et plus de 200 maisons neuves restent invendus.

### Peu de prêts à taux zéros accordés

En 2014, près d'un millier de prêts à taux zéro (PTZ) ont été accordés en Picardie, à peine plus qu'en 2013. Entre 2005 et 2011, ils dépassaient les 5 000. Cette chute résulte des changements successifs de modalités du dispositif. À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014, dans le cadre des mesures pour la relance de la construction, les conditions d'attribution et les modalités du PTZ ont à nouveau été revues. Le montant de l'achat pris en compte et la quotité du prêt sont relevés, le plafond de revenu est élargi et le remboursement différé allongé pour les ménages les plus modestes. Le nombre de PTZ accordés devrait donc remonter et ainsi permettre l'accession à la propriété à davantage de ménages primo-accédants.

Près de 800 prêts écologiques à taux zéro (éco-PTZ) ont été attribués en 2014, autant qu'en 2013. Adopté en 2009, l'éco-prêt finance des travaux de réhabilitation énergétique ou d'assainissement dans les logements construits avant 1990. L'obtention de ce prêt n'est pas soumise à condition de ressources.

### Pour en savoir plus

- [www.picardie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr)
- « Bilan de la construction de logements 2014 », dossier de la Dreal de Picardie n°44 – avril 2015

## 1 Ventes des maisons et des appartements neufs

	Picardie			France métropolitaine		
	En 2014 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (2)	En 2014 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (2)
<b>Maisons neuves</b>						
Nombre de ventes (1)	129	-17,8	-12,6	7 263	-17,6	-3,9
Prix moyen par maison	182 744	-4,2	-3,6	252 614	2,0	-0,2
<b>Appartements neufs</b>						
Nombre de ventes (1)	663	-7,4	-5,7	78 558	-2,4	3,5
Prix moyen au m <sup>2</sup>	2 991	-3,6	2,0	3 862	-0,4	3,0

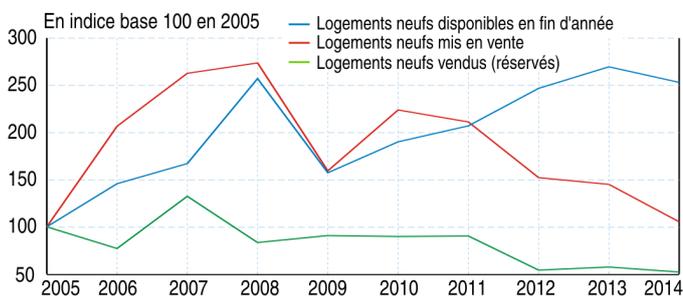
(1) : réservations avec dépôt d'arrhes

(2) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine

Source : SOeS, enquête ECLN

## 2 Prix régional moyen des appartements neufs en 2014

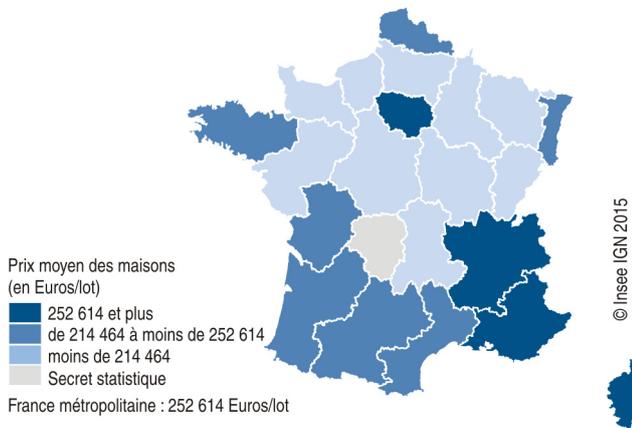


Note : données brutes

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine

Source : SoeS, enquête ECLN

## 4 Prix régional moyen des maisons neuves en 2014



Prix moyen des maisons  
(en Euros/lot)

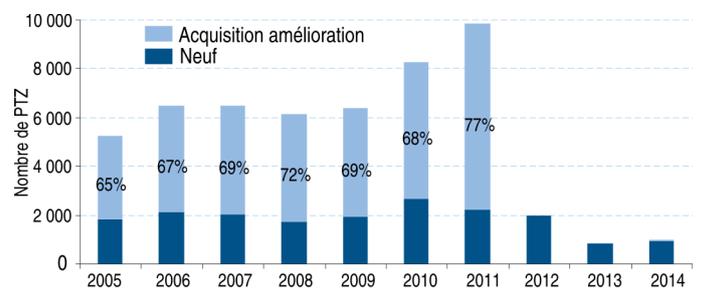
- 252 614 et plus
- de 214 464 à moins de 252 614
- moins de 214 464
- Secret statistique

France métropolitaine : 252 614 Euros/lot

Champ : France métropolitaine - Source : SoeS, enquête ECLN

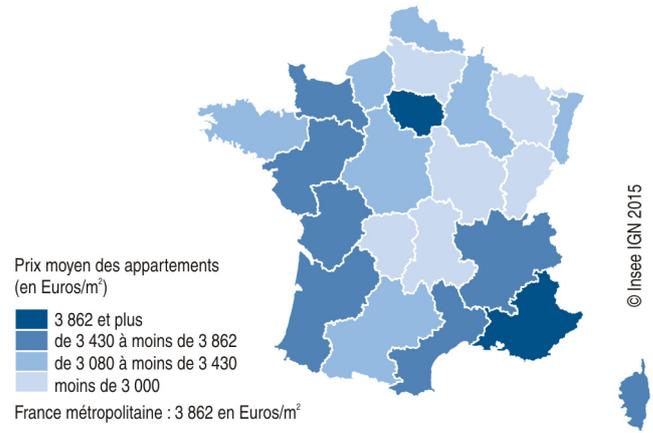
Source :

## 3 Évolution du nombre de prêts à taux zéro attribués en Picardie de 2005 à 2014 selon le type d'opération



Source : Dreal Picardie, d'après Société de Gestion du Fonds de Garantie de l'Accession Sociale à la Propriété (SGFGAS)

## 5 Prix régional moyen des appartements neufs en 2014



Prix moyen des appartements  
(en Euros/m<sup>2</sup>)

- 3 862 et plus
- de 3 430 à moins de 3 862
- de 3 080 à moins de 3 430
- moins de 3 000

France métropolitaine : 3 862 en Euros/m<sup>2</sup>

Champ : France métropolitaine - Source : SoeS, enquête ECLN

Source :

### Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minoreraient donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

# Tourisme

## Léger recul de la fréquentation hôtelière

Avec 251 établissements en 2014, la capacité offerte par l'hôtellerie picarde diminue légèrement. La fréquentation des hôtels picards baisse de -1,2 % par rapport à 2013, impactée par la désaffection de la clientèle d'affaires. Cependant, soutenu par une clientèle étrangère concernée notamment par le démarrage des manifestations commémoratives de la guerre 1914-1918, le taux d'occupation dans l'hôtellerie picarde progresse légèrement alors qu'il stagne en France. En 2014, 155 campings sont ouverts au tourisme de passage. L'offre locative progresse davantage que celle des emplacements nus. Pour le camping, après une excellente année 2013, en hausse de +8 % par rapport à 2012, l'année 2014 se présente moins dynamique. Le nombre de nuitées diminue de -6 % mais reste supérieur à celui de 2012. S'établissant à 32 %, le taux d'occupation des campings picards est inférieur de 4 points au niveau national.

Sophie Mille, Insee – Claire Hénocque, Comité régional du tourisme

En 2014, l'hôtellerie picarde compte 251 établissements, soit -3,1 % de moins qu'en 2013. L'hôtellerie indépendante représente 71 % du parc mais 43 % des chambres, en progression de +2 % sur l'année 2014. En regard, l'hôtellerie de chaîne couvre 29 % du parc mais 57 % des chambres. Certes, par rapport à 2013, la capacité offerte par l'hôtellerie indépendante augmente pendant que celle de l'hôtellerie de chaîne diminue. Toutefois, son taux d'occupation affiche 48,4 % quand celui des chaînes hôtelières atteint 60,5 %.

Au final, le taux d'occupation en Picardie atteint 55,3 % et reste en deçà du taux national de 3,9 points. Comparée à ses régions voisines, la Picardie occupe la seconde place derrière le Nord-Pas-de-Calais (56,4 %) mais juste devant la Haute-Normandie (55,2 %) et la Champagne-Ardenne (54,8 %).

### Baisse du tourisme d'affaires

Avec 2,6 millions de nuitées en 2014, la fréquentation des hôtels picards diminue de -1,2 % par rapport à 2013. Cette baisse s'explique par la relative désaffection de la clientèle d'affaires. Représentant 56,7 % des nuitées picardes, le tourisme d'affaires diminue de -3,3 % par rapport à 2013. Ceci pourrait s'expliquer par une conjoncture, tant nationale qu'internationale, plutôt morose. Du reste, la diminution atteint -3,6 % au niveau national. Concernant la part de cette clientèle d'affaires, la Picardie perd sa place de leader au profit de la Lorraine et du Limousin.

Néanmoins la baisse de la fréquentation picarde est limitée par la présence accrue de touristes étrangers, attirés pour certains par les nombreuses manifestations commémoratives liées au centenaire de la guerre 1914-1918. Le volume des nuitées étrangères augmente de +2,9 % en 2014, après une stagnation en 2013. Le Royaume-Uni, la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas couvrent les deux tiers de ces nuitées. Au total, la présence étrangère représente 20,5 % des nuitées picardes. Elle est très similaire à celle de la Haute-Normandie,

et y compris dans sa progression et sa composition : seule l'Italie remplace les Pays-Bas à la quatrième place des nationalités touristiques les plus présentes. Dans le Nord-Pas-de-Calais, région transfrontalière, la part des étrangers est plus importante et plus dynamique et représente 27,6 % des nuitées de 2014, en progression de +11,8 % par rapport à 2013. Si les nationalités étrangères prépondérantes sont identiques, presque la moitié des touristes étrangers nordistes sont anglais.

La Picardie Maritime et l'Aisne sont les seules zones où le nombre de nuitées augmente en 2014. La Picardie Maritime bénéficie d'une demande hôtelière en hausse de +5 % par rapport à 2013, conjuguée à un taux d'occupation s'améliorant de 2,4 points. L'Aisne, qui recouvre 19,8 % des nuitées régionales, connaît une embellie avec une hausse annuelle de +4,5 %. C'est une bonne performance dans la mesure où l'offre en chambres stagne dans ce département. Le Sud de l'Oise et le Grand Amiénois, qui totalisent 38,2 % des nuitées picardes, accusent une baisse de -3,4 % alors que l'offre dans cette zone ne diminue que très légèrement (-0,7 %).

### Le mauvais temps pénalise les campings

En 2014, 155 campings picards sont ouverts au tourisme de passage, soit une diminution de 1,9 % par rapport à 2013 mais avec des emplacements en hausse de 3,2 %. À l'instar des années précédentes et pour mieux répondre aux besoins d'une clientèle avide de confort, l'offre locative progresse davantage que celle des emplacements nus : respectivement +6,4 % et +2,1 % entre 2013 et 2014. D'ailleurs, dans le même temps, la demande en emplacements locatifs croît de +8,6 %. Leur taux d'occupation augmente également pour atteindre 56,0 %, alors que la moyenne nationale est de 52,6 %. Ce score classe la Picardie au troisième rang des régions de province, derrière Paca et la Corse. Répondant moins aux attentes de la

clientèle, et davantage exposés aux aléas climatiques, les emplacements nus n'attirent plus autant. En un an, la demande a reculé de -3,3 % et même de -9,1 % sur la période 2010/2014.

Les caprices de la météo ont quelque peu découragé les campeurs dans leur ensemble. Seuls les mois de juin, boosté par le week-end de la Pentecôte, et septembre ont connu une embellie. Au final, s'étalant de mai à septembre, la saison touristique picarde se traduit par 1,2 millions de nuitées, soit une diminution de -5,7 % par rapport à 2013. Dans les régions voisines, la saison a été moins mauvaise avec une baisse de -3,4 % en Champagne-Ardenne et -1,2 % en Nord-Pas-de-Calais. Quant à la Haute-Normandie, son nombre de nuitées reste stable, tout comme au niveau national.

La forte progression de la clientèle étrangère, observée en 2013 en Picardie comme en France métropolitaine, ne s'est pas poursuivie. En 2014, le volume de nuitées s'est contracté de -7,0 % en Picardie et -1,8 % au niveau national, respectivement +10,2 % et +5,0 % l'année précédente. Néanmoins, dans les campings picards, la clientèle étrangère représente encore plus de la moitié des nuitées totales contre un tiers en France. La Picardie Maritime et l'Aisne demeurent les principales destinations des campeurs avec respectivement 52,8 % et 31,7 % des nuitées régionales. En Picardie Maritime, les trois quarts des touristes sont français. L'Aisne, quant à elle, accueille une clientèle essentiellement étrangère, totalisant 86,2 % des nuitées. En 2014, l'Oise voit sa fréquentation, tant française qu'étrangère, augmenter de +28,5 %, mais elle reste modeste à l'échelle régionale.

**1 Nombre de nuitées dans les hôtels par département**

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part des nuitées effectuées en 2014 par une clientèle étrangère
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013 (%)	Évolution moyenne annuelle 2013/2010' (%)	
Aisne	507	4,5	-3,4	22,7
Oise	1 172	-3,1	-1,2	16,1
Somme	880	-1,8	-1,1	25,0
Picardie	2 559	-1,2	-1,6	20,5
France métropolitaine	198 509	-1,4	1,0	36,7

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

': taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

**3 Fréquentation des hôtels et des campings (en milliers)**

	Picardie		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
<b>Arrivées</b>	<b>1 673</b>	<b>450</b>	<b>110 244</b>	<b>20 770</b>
- Français	1 320	159	76 003	13 360
- Étrangers	353	292	34 241	7 409
<b>Nuitées</b>	<b>2 559</b>	<b>1 157</b>	<b>198 509</b>	<b>109 743</b>
- Français	2 036	563	125 568	73 131
- Étrangers	523	594	72 941	36 612
<b>Durée moyenne du séjour (en jours)</b>	<b>1,5</b>	<b>2,6</b>	<b>1,8</b>	<b>5,3</b>
- Français	1,5	3,6	1,7	5,5
- Étrangers	1,5	2,0	2,1	4,9

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

**5 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie**

	Nombre de nuitées en 2014 (en milliers)		Évolution 2014/2013 (en %)	
	Picardie	France métropolitaine	Picardie	France métropolitaine
1-2 étoiles	239	16 115	-5,6	0,4
3-4-5 étoiles	885	86 605	-5,7	0,6
Non classés	33	7 024	-5,9	-3,8
<b>Total</b>	<b>1 157</b>	<b>109 743</b>	<b>-5,7</b>	<b>0,3</b>

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

**Un bilan quinquennal contrasté**

Sur la période 2010/2014, le tourisme hôtelier picard diminue de -1,5% par an pendant qu'il augmente de +0,4% en France Métropolitaine. En Picardie, comme ailleurs en France, les touristes français fréquentent moins les hôtels. Ce sont les touristes étrangers qui font la différence en étant moins nombreux en Picardie mais plus présents ailleurs. Pendant cette période, la capacité hôtelière continue de croître de 4,7%, plus fortement que sur l'ensemble du territoire où l'offre n'augmente que de +3,1%. Les hôtels indépendants dopent cette croissance en Picardie, alors que ce sont les hôtels de chaîne ailleurs.

Pour les campings, tributaires de la météo, la fréquentation touristique progresse : +1,8% par an en Picardie et +1,3% en France. C'est davantage le fait de la clientèle française que celle étrangère. En 5 ans, le nombre d'emplacements picards progresse de 13%, surtout le locatif. Dans la même période, l'offre nationale stagne.

**2 Nombre de nuitées dans les campings par département**

	Nombre de nuitées dans les campings			Part des nuitées effectuées en 2014	
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013 (%)	Évolution moyenne annuelle 2013/2010' (%)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Aisne	367	-10,3	7,5	86,2	70,0
Oise	85	28,5	13,6	43,8	41,1
Somme	705	-6,2	2,3	34,1	39,4
Picardie	1 157	-5,7	4,4	51,3	49,2
France métro.	109 743	0,3	1,6	33,4	47,3

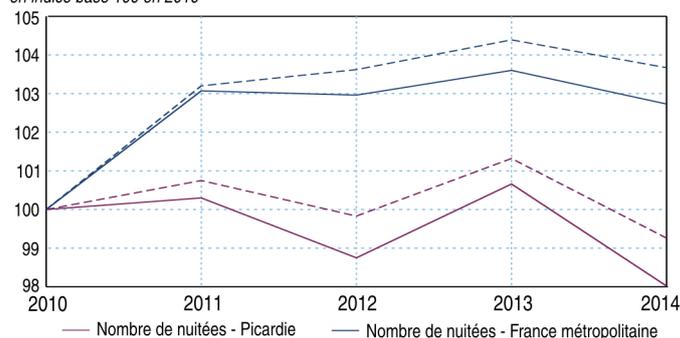
Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

': taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

**4 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings**

en indice base 100 en 2010



Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

**6 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie**

	Nombre de nuitées en 2014 (en milliers)		Évolution 2014/2013 (en %)	
	Picardie	France métropolitaine	Picardie	France métropolitaine
1-2 étoiles	866	53 862	14,8	0,8
3 étoiles	952	71 935	1,7	-0,7
4-5 étoiles	349	44 287	4,1	-0,0
Non classés	392	28 426	-30,5	-9,0
<b>Total</b>	<b>2 559</b>	<b>198 509</b>	<b>-1,2</b>	<b>-1,4</b>

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

**Pour en savoir plus**

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

- L'emploi touristique en Picardie : une dynamique de croissance Insee Analyses Picardie n°7 avril 2015
- Le tourisme en Picardie : près de deux milliards d'euros de retombées économiques Insee Analyses Picardie n°8 avril 2015
- De la baie de Somme à la Canche : ressort des activités économiques Insee Analyses Picardie n°9 avril 2015

[www.picardietourisme-acteurs.com](http://www.picardietourisme-acteurs.com)

Rubrique : Vos outils/Chiffres-cles-et-etudes

# Transport Aéroport de Beauvais-Tillé : plus de 4 millions de voyageurs transportés

En Picardie, l'emploi dans le secteur des transports et de l'entreposage recule légèrement en 2014. Avec un tonnage de marchandises transportées et des immatriculations de poids lourds en baisse, le fret terrestre est aussi en repli. Concernant la mobilité des personnes, les immatriculations de voitures particulières augmentent de 9 % et l'aéroport de Beauvais-Tillé, en dépassant la barre des 4 millions, n'a jamais transporté autant de voyageurs.

Anne Évrard, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Le secteur des transports et de l'entreposage compte en Picardie près de 35 200 salariés et représente 10 % des emplois du secteur marchand non agricole. Il a perdu 370 emplois en 2014, qui s'ajoutent aux 600 pertes enregistrées en 2013. Les effectifs s'étaient pourtant stabilisés entre 2009 et 2012. En 2014, une soixantaine d'entreprises a déposé le bilan tandis que 290 ont été créées dans la région, dont 111 en auto-entreprises. Sur dix créations en Picardie, quatre ont concerné le transport de voyageurs par taxi.

## Repli du tonnage de marchandises transportées sur route

En Picardie comme en France, le transport de marchandises s'effectue majoritairement par la route : la part du rail et du fluvial dans le transport intérieur de marchandises, hors transit, ne représente qu'une tonne-kilomètres transportée sur sept en Picardie.

Dans un contexte national général de faible croissance, le fret terrestre recule en 2014. En tonnes-kilomètres, les entrées de marchandises dans la région sont en repli de 10 %, les sorties de 2 %, et les flux internes à la région de 14 %. Il ne s'agit ici que du transport effectué sur le territoire national, à l'exclusion de la Corse. Les trois quarts des marchandises transportées sur route de la Picardie vers le reste du territoire métropolitain sont destinées aux régions voisines : Île-de-France (27 %), Nord-Pas-de-Calais (26 %), Haute-Normandie (14 %) et Champagne-Ardenne (10 %). Inversement, 80 % des marchandises qui entrent en Picardie proviennent de ces mêmes régions.

En 2014, les immatriculations de poids lourds ont chuté de 31 % en Picardie et de 14 % en France métropolitaine. Ce repli succède à une forte progression fin 2013 due à l'anticipation de la mise en place de la norme euro 6. Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014, celle-ci s'applique aux véhicules neufs et vise à réduire la pollution atmosphérique due au transport routier. En revanche, les immatriculations de véhicules utilitaires légers ont augmenté de 10 % en 2014.

## Deux tiers des voitures particulières fonctionnent au diesel

L'achat et les dépenses d'utilisation de véhicules constituent une part importante du budget des ménages français : ils représentent un huitième de leurs dépenses de consommation. En 2014, les immatriculations de voitures particulières neuves ont progressé par rapport à 2013 dans la Somme (+7 %) et dans l'Oise (+11 %) mais reculé dans l'Aisne (-5 %).

En Picardie, deux tiers du parc de voitures particulières fonctionnent au diesel contre moins de la moitié il y a dix ans. Depuis des années, la fiscalité du gazole est plus favorable en France que celle de l'essence. Au niveau national, on note cependant une progression en 2014 des ventes de modèles essence au détriment des voitures à moteur diesel.

En France, le déplacement des personnes s'accomplit majoritairement en voiture (83 % en 2012), 11 % s'effectue par le train, 5 % par autobus ou autocars et 1 % par transport aérien. Si ces données ne sont pas disponibles par région, dans le cadre du recensement de la population de 2011, les trois quarts des Picards déclarent effectuer leurs déplacements domicile-travail en voiture, 8 % en transports en commun, 8 % à pied, 3 % en vélo, les 5 % restant ne se déplaçant pas. Par rapport à 2006, les déplacements à pied ou à vélo sont en très léger recul au profit des transports en commun et de la voiture dans les trois départements picards. Les transports en commun sont nettement plus utilisés dans l'Oise, département où 27 % des actifs ayant un emploi sur dix travaillent

hors de Picardie. La Somme est le département picard où les deux roues et la marche à pied sont les plus développés, leur part restant toutefois modeste.

## Le nombre de passagers de l'aéroport de Beauvais-Tillé passe la barre des 4 millions

En 2013, les Français de plus de 15 ans ont effectué en moyenne 4,5 voyages personnels de longue distance (plus de cent kilomètres du domicile). La voiture reste le mode de transport privilégié des personnes résidant en métropole pour effectuer ce type de voyage (67 % en 2013) mais la part de l'avion (9 %), et dans une moindre mesure celle du train (18 %), continuent de s'accroître à ses dépens. En termes de distances parcourues, la croissance de la part de l'avion est encore plus nette à cause de l'allongement des voyages et ce mode représente 42 % des kilomètres parcourus. En outre, le nombre de voyages pour motif personnel à l'étranger progresse.

Spécialisé dans les vols internationaux à bas coût, l'aéroport de Beauvais-Tillé profite bien de cet essor : il a dépassé pour la première fois en 2014 la barre des 4 millions de passagers transportés. Le nombre de passagers a ainsi augmenté de +1,8 % par rapport à 2013. Cette croissance marque cependant un ralentissement par rapport aux très fortes progressions observées de 2007 à 2011. Le trafic à bas coût représente en 2014 un peu plus du quart du trafic métropolitain et un peu plus du tiers du trafic provincial. Il continue de croître sensiblement.

## Pour en savoir plus

- [www.picardie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr)
- [www.aeroport.fr](http://www.aeroport.fr)

**1 Transport de marchandise par la route**

Picardie	2014 (p) (millions de Tonnes- Kilomètres transportés)	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Entrées dans la région	3 646	-2,3
Sorties de la région	4 726	0,7
Intérieur de la région	1 665	1,7

p : données provisoires

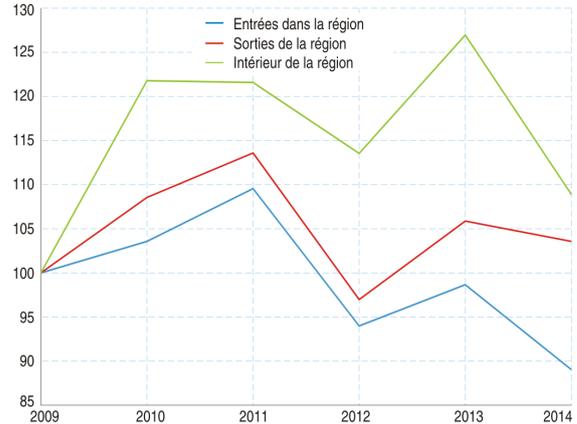
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises

**2 Évolution du transport routier de marchandises dans la région Picardie**

En indice base 100 en 2009



Note : : données provisoires - Champ : hors transport international.

Source : SoeS, Enquête Transport routier de marchandises

**3 Immatriculations de véhicules neufs**

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)
Aisne	17 438	-4,6	3 446	8,8	474	18,8	21 411	-2,4
Oise	107 046	11,5	11 255	12,5	1 065	-43,8	119 423	10,6
Somme	20 282	7,0	4 127	2,9	300	-20,2	24 739	5,9
Picardie	144 766	8,6	18 828	9,6	1 839	-31,1	165 573	8,0
France métropolitaine	1 765 855	0,5	370 130	1,5	38 895	-13,6	2 180 776	0,3

Note : données brutes

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés &lt;= 3,5 t de PTAC

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés &gt; 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers

(3) : y compris immatriculations de transports en commun

Source : SOeS, SIDIV

**4 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs**

En indice base 100 en 2006



Note : données brutes.

Source : SoeS, Fichier central des automobiles, SIDIV.

**5 Passagers des aéroports**

	Picardie			France métropolitaine	
	Passagers 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Lignes nationales	81 187	-49,2	27,0	-2,6	1,3
Lignes internationales	3 943 917	3,9	9,2	4,2	2,1
Transit	579	-37,1	4,1	-12,5	-9,9
Total	4 025 683	1,8	9,7	2,1	1,8
dont lignes à bas coût (low cost)	3 997 938	1,5	9,7	12,6	8,4
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	99,3	///	///	///	///

Note : données brutes

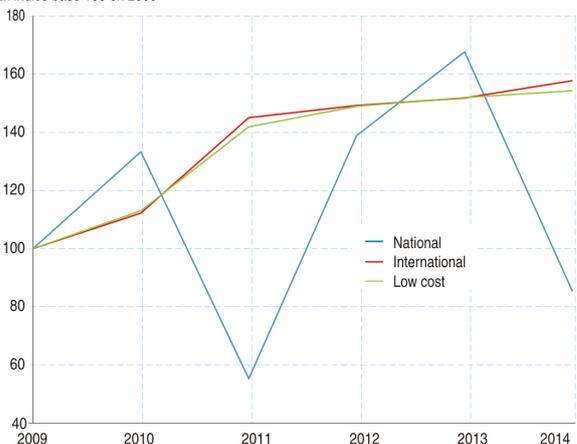
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses

Source : Union des aéroports français

**6 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Picardie**

En indice base 100 en 2009



Source : Union des aéroports français.

# Commerce

## Une année difficile pour le commerce picard

L'année 2014 s'inscrit dans la continuité des années précédentes pour le commerce picard. Les commerçants, touchés de plein fouet par la baisse de pouvoir d'achat des ménages, attendent une amélioration de la situation économique. Les surfaces de plus de 300 m<sup>2</sup> ont toutefois mieux résisté à l'atonie économique, alors que les commerces de détail ont enregistré, pour la plupart, une année médiocre.

Justine Genet, Vincent Trelcat, Chambre de Commerce et d'Industrie

De nombreux commerçants ont vécu de manière difficile l'année 2014. L'enquête menée par la CCI auprès de ces derniers révèle un malaise persistant. Pour nombre d'entre eux, la crise se traduit par une baisse de fréquentation dans les magasins, un ralentissement de l'activité. Chez les détaillants s'ajoute une concurrence accrue des grandes surfaces et d'internet, couplée d'un manque de dynamisme des centres-villes. La localisation géographique ou le secteur d'activité contribue plus ou moins fortement aux disparités. Des différences notoires entre petits et gros commerces sont observées.

### Tous les secteurs sont touchés par la crise

L'enquête annuelle menée par la CCI confirme la morosité des commerçants, surtout auprès de ceux disposant de surfaces de moins de 300 m<sup>2</sup>. Les détaillants jugent l'année 2014 comme moyenne pour 44 % d'entre eux. Cependant, ils sont 29 % à estimer que l'année a été bonne ou très bonne et 25 % mauvaise. Ces proportions sont équivalentes dans chaque département.

Les commerçants de surfaces de plus de 300m<sup>2</sup> ont une vision plus optimiste : un tiers juge l'année bonne voire très bonne. Des trois départements picards, seul celui de l'Aisne est à contre-courant de cette tendance. Les commerçants y sont plus nombreux à estimer l'année moyenne voire mauvaise pour 27 % d'entre eux. Cela se confirme d'ailleurs avec une baisse jugée plus importante du chiffre d'affaires par rapport à 2013 aussi bien pour les détaillants (par 38 % d'entre eux) que pour les grandes surfaces (37 %).

L'alimentaire, la culture-loisirs, l'automobile ou encore les services à la personne sont les secteurs qui jugent majoritairement avoir eu une année 2014 moyenne ou bonne quelle que soit la taille de la surface de vente. Les détaillants de l'équipement de la personne ou de la maison semblent être les plus touchés par la crise, un tiers d'entre eux jugeant l'année mauvaise. Pour autant, la majorité des commerçants a un chiffre d'affaires en baisse ou stable en 2014 par rapport à 2013. Seul le secteur de la culture-loisirs se distingue réellement avec 48 % de

grandes surfaces ayant un chiffre d'affaires en hausse.

Les perspectives d'avenir ne sont guère optimistes : 40 % des détaillants sont inquiets voir très inquiets. Tous les commerçants sont préoccupés même ceux du secteur de l'alimentation. À l'inverse, les commerçants de surfaces de plus de 300m<sup>2</sup> ont davantage foi en l'avenir. Ils sont 37 % à se déclarer confiants voire très confiants.

### Recul des créations de commerces

L'année 2014 marque une rupture avec les précédentes en affichant une baisse annuelle des créations de 3,5 %. La Picardie suit la même tendance que la France. Ainsi, 1 378 nouveaux commerces ont ouvert en 2014 en Picardie contre 1 427 en 2013. L'Aisne enregistre la plus forte baisse des créations par rapport à 2013 (-17 %) suivi de la Somme (-2 %) ; enfin, l'Oise se distingue par une hausse de 3 %. Le département regroupe près de la moitié des créations régionales. Tous les secteurs connaissent une diminution des créations sauf ceux de l'alimentaire et de l'équipement de la personne (respectivement +13 % et +18 %).

### Progression du nombre de commerces de détail

Le nombre de commerces de détail picards progresse légèrement en 2014 (+1 %) alors qu'il diminuait l'année précédente. La hausse la plus forte se situe dans l'Aisne (+2%). Dans la Somme, les commerces sont plus nombreux que dans l'Aisne mais comptent moins de salariés en moyenne. Quant au département de l'Oise, il possède toujours le plus grand nombre de commerces et de salariés. La densité plus faible, en raison d'une population plus nombreuse dans ce territoire que dans les autres départements picards, explique en grande partie ce constat.

Au niveau sectoriel, les détaillants de l'alimentaire dominant, suivis de l'équipement de la personne et de la maison. Dans ces secteurs, les fermetures et les créations sont également les plus nombreuses. Cependant, le poids relatif de chaque secteur reste stable par rapport à 2013.

### Diminution des grandes surfaces de l'alimentaire au profit des drives

Fait nouveau en 2014, le nombre des commerces de plus de 300m<sup>2</sup> est en baisse (-1 %) après une hausse continue ces dernières années. La crise semble toucher plus particulièrement les grandes surfaces de l'Oise (-3 %) et de l'Aisne (-2 %). Dans la Somme, elles ont augmenté de 2,5 % par rapport à 2013.

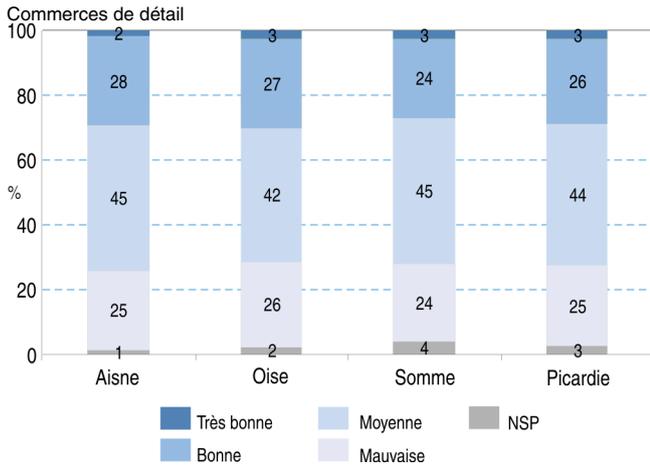
L'Oise concentre le plus grand nombre de commerces (36 % des commerces régionaux) et les plus grandes surfaces de la région. La surface moyenne y est de 1 623m<sup>2</sup> contre 1 450m<sup>2</sup> dans l'Aisne et 1 282m<sup>2</sup> dans la Somme. Cependant le ratio par rapport à la population indique une densité plus faible dans l'Oise que dans l'Aisne. Les créations de grandes surfaces diminuent de -23 % entre 2013 et 2014. Elles concernent essentiellement les secteurs de l'alimentaire et de l'équipement de la maison mais n'ont pas réussi à compenser les nombreuses fermetures. Le nombre de surfaces dédiées à l'équipement de la personne est en baisse. En effet, les nouvelles habitudes de consommation des ménages (drives, internet) ont certainement impacté celui-ci. Le retour des commerces de proximité type *Carrefour city*, *Spar*, *Monoprix*, etc. peuvent également changer les comportements d'achats au profit de plus petites enseignes.

Les drives continuent leur progression : onze ont ouvert en 2014 dont quatre proposent un retrait en magasin. Il existe dorénavant 85 points de retrait en Picardie. De nouvelles enseignes de surface plus petite et souvent implantées en ville comme *G20*, *Spar* ou *Monoprix* se lancent également dans ce nouveau concept. C'est dans l'Oise que ce type de commerces est le plus présent (50 % des drives régionaux).

### Pour en savoir plus

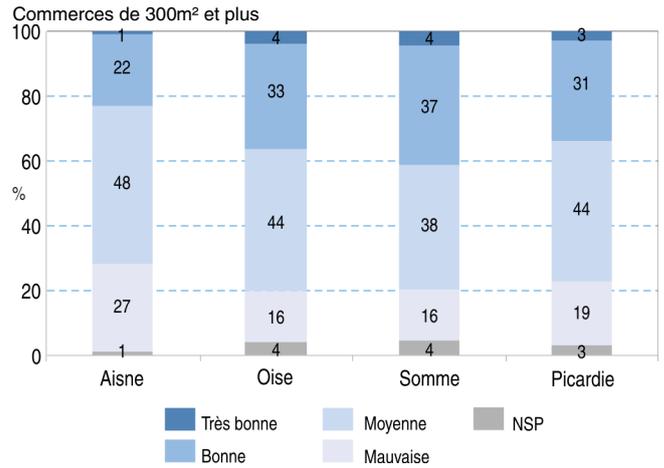
• [www.picardie.cci.fr](http://www.picardie.cci.fr)

**1 Comment jugez-vous votre activité en 2014 ?**



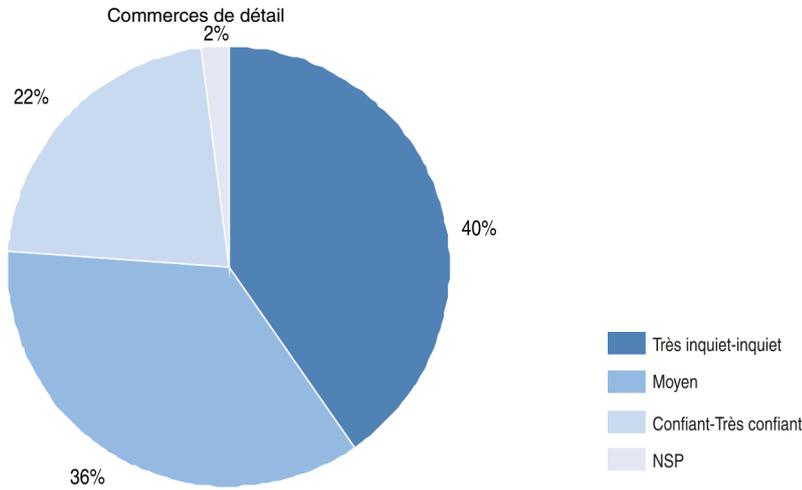
Source : CCI Picardie - enquête entreprises 2015

**2 Comment jugez-vous votre activité en 2014 ?**



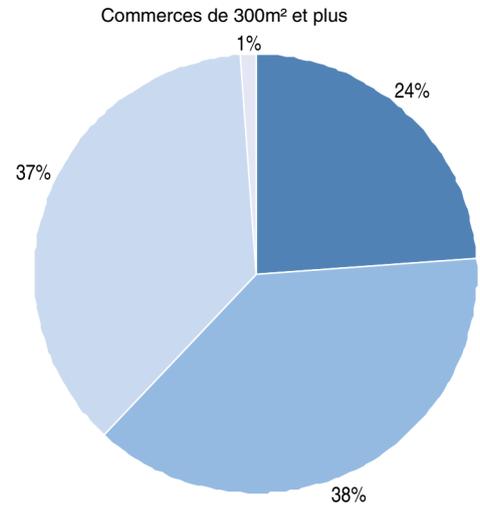
Source : CCI Picardie - enquête entreprises 2015

**3 Votre degré de confiance en l'avenir ?**



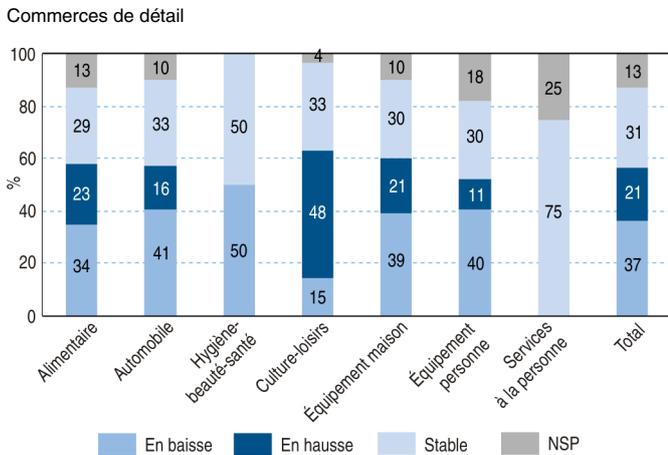
Source : CCI Picardie - enquête entreprises 2015

**4 Votre degré de confiance en l'avenir ?**



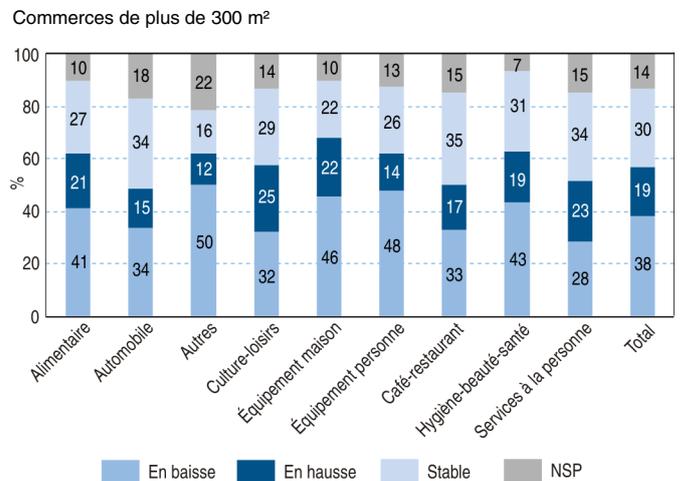
Source : CCI Picardie - enquête entreprises 2015

**5 Chiffre d'affaires 2014 par rapport à 2013**



Source : CCI Picardie - enquête entreprises 2015

**6 Chiffre d'affaires 2014 par rapport à 2013**



Source : CCI Picardie - enquête entreprises 2015

# Définitions

## Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

## Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

## Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

## Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

## Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

## Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

## Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

## Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

## Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise

et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

### Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

### Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

### Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un

an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Sirene) ;

3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libérateur en 2009.

### Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

### Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

### Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

### Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

### Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

### Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM).

L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

### Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fonde sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

### Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

### Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

### Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

### Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

### Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

### Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

### Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

### Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

### Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

**Nuitées**

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

**Pôle Emploi**

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

**Population active (BIT)**

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

**Sit@del2**

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

**Taux de chômage**

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

**Taux de chômage (BIT)**

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

**Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)**

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.



**Coordination** Direction régionale de l’Insee Picardie

**Contribution** Banque de France  
Comité Régional du Tourisme  
Chambre de Commerce et d’Industrie Picardie  
Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects  
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,  
de la Consommation, du Travail et de l’Emploi  
Direction Régionale de l’Environnement,  
de l’Aménagement et du Logement  
Direction Régionale des Finances Publiques  
Service Régional de l’Information Statistique et Economique  
de la Direction Régionale de l’Alimentation,  
de l’Agriculture et de la Forêt  
Nordppac’s Centre de ressources des caisses d’allocations familiales  
Nord Pas-de-Calais Picardie Ardennes Champagne Solidaire

**Directeur de publication** Arnaud Degorre

**Chef du Service Études Diffusion** Danièle Lavenseau

**Rédacteur en chef** Nathalie Salomon

**Auteurs** Viviane Couture (DRDDI)  
Norbert Darras (Srise)  
Sandra Delaby (Srise)  
Florence Dilly (Insee)  
Marie Duhayon (Direccte),  
Anne Évrard (Dreal)  
Anne Froidure (BdF)  
Jérôme Gauchet (Nordppac’s)  
Justine Genêt (CCI)  
Claire Hénocque (CRT)  
Line Leroux (Direccte)  
Louise Obein (Direccte)  
Géraldine Jeannin (DRFip)  
Danièle Lavenseau (Insee)  
Didier Mielcarek (BdF)  
Jean-Marc Mierlot (Insee)  
Sophie Mille (Insee)  
Virginie Tapin (Insee)  
Cédric Tassart (Insee)  
Vincent Trelcat (CCI)

**Bureau de presse** Floriane Herbet (Insee)  
Tél : 03 22 97 31 91 – Fax : 03.22.97.32.01  
Courriel : [dr80-communication-externe@insee.fr](mailto:dr80-communication-externe@insee.fr)

# Insee Conjoncture

## Picardie

### Bilan économique 2014

### La reprise se fait attendre en Picardie

En 2014, les freins de la croissance française semblent se desserrer mais pas encore pour l'économie picarde.

L'emploi salarié marchand chute de -1,4 %, tous les secteurs sont en repli. Le chômage s'est aggravé au deuxième semestre pour atteindre 11,7 % en fin d'année. Dans ce climat morose et bien que proche de l'équilibre par rapport à 2013, le nombre de créations d'entreprises accuse une légère baisse pour la quatrième année consécutive (-0,2 %) alors que la tendance s'est inversée au niveau national (+2,6 %).

La conjoncture reste également difficile dans la construction et l'industrie.

Les autorisations de construction de logements reculent de -17 % et les mises en chantiers de -8 %. Avec une évolution de -0,4 % entre 2013 et 2014, le chiffre d'affaires des entreprises industrielles picardes s'est à peine stabilisé en 2014. Mais la situation reste fragile pour l'ensemble des secteurs.

Comme l'an dernier, seuls le transport, le tourisme et l'agriculture ont connu quelques légères zones d'éclaircie.

Conjoncture n° 5  
mai 2015

ISSN 2417-1638

Insee Picardie  
1, rue Vincent Auriol  
CS 90402  
80004 Amiens Cedex 1

Directeur de la publication :  
Arnaud Degorre

Chef du Service Études Diffusion :  
Danièle Lavenseau

Rédactrice en chef :  
Nathalie Salomon

© Insee 2015